

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

RAPPORT D'ACTIVITE 2017

ROYAUME DU MAROC
ADMINISTRATION
DES DOUANES ET
IMPÔTS INDIRECTS



المملكة المغربية
إدارة الجمارك
والضرائب
غير المباشرة

ADMINISTRATION DES DOUANES ET IMPOTS INDIRECTS

EXTRAIT DU DISCOURS DE SA MAJESTÉ

[...]

« La réforme de l'Administration requiert un changement dans les comportements et les mentalités et des législations de qualité pour obtenir un service administratif public efficace au service du citoyen.

En effet, la situation actuelle nécessite de porter un intérêt particulier à la formation et la mise à niveau des fonctionnaires, qui forment le maillon essentiel dans la relation du citoyen avec l'Administration. Elle requiert aussi de leur offrir un environnement de travail convenable et de mettre en œuvre les dispositifs d'incitation, de reddition de comptes et de sanction.

Par ailleurs, l'administration électronique doit être généralisée selon une approche intégrée permettant aux différents départements et aux divers services un accès commun aux informations.

De fait, l'utilisation des nouvelles technologies contribue à faciliter l'accès, dans les plus brefs délais, du citoyen aux prestations, sans qu'il soit nécessaire de se déplacer souvent à l'Administration et de s'y frotter, car c'est là la cause principale de l'extension du phénomène de corruption et du trafic d'influence.

Nous avons déjà insisté sur la nécessité de lutter contre ce phénomène dans la définition de Notre concept d'autorité. »

[...]

Extrait du discours prononcé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le glorifie,
à l'ouverture de la 1^{ère} session de la 1^{ère} année législative de la 10^{ème} législature
Rabat, le 14 octobre 2016





Mot du Directeur Général

2017 a été une année riche pour la Douane.

En 2017, les droits et taxes perçus ont progressé de 5,1%, s'établissant à près de 95 milliards de dirhams : un record absolu.

Un autre record a été réalisé en 2017, c'est celui du nombre de déclarations douanières (DUM) qui pour la première fois a dépassé le million : 1.008.000 DUM.

En 2017, la Douane a lancé une nouvelle stratégie à l'horizon 2021 dont l'ambition est de rehausser davantage le niveau de ses prestations. 20 projets ont été identifiés et plusieurs d'entre eux ont d'ores et déjà été initiés.

En 2017, la dématérialisation, qui est au cœur de la modernisation des procédures douanières, a continué à progresser (signature électronique, nouveaux échanges avec Portnet, cautions bancaires ...). Nous avons également amélioré plusieurs pans de notre activité : le dédouanement express grâce au lancement du Centre National de Dédouanement Postal, la gestion du contentieux grâce à la mise en service d'un module dédié au sein de BADR ...

En 2017, la Douane a accompagné 163 entreprises dans le cadre d'un nouveau produit intitulé « Gestion de la relation client entreprise »; ce service consiste à comprendre l'activité de l'entreprise et les flux de marchandises qu'elle génère et à identifier les offres douanières qui correspondent le mieux à ses besoins pour qu'elle gagne en efficacité et en compétitivité.

En parallèle, l'année 2017 a été marquée par le renforcement du contrôle à tous les niveaux : redressements de valeur, saisie de marchandises de contrebande, suspension de produits contrefaits et mise en échec d'opérations de trafic de stupéfiants et de drogues dures.

Dans le domaine de la coopération internationale, l'ADII continue de contribuer au rayonnement du Maroc au sein de différentes instances internationales et notamment l'Organisation Mondiale des Douanes. Une attention particulière est accordée aux douanes africaines avec lesquelles plusieurs actions de partage d'expériences ont été organisées.

Ces résultats que je vous invite à découvrir dans le détail dans le présent rapport, témoignent, si besoin est, de l'engagement et de l'abnégation des douanières et des douaniers. Ils sont également le fruit d'une stratégie et d'une gouvernance visant l'excellence.

En 2018, et en réponse à l'appel de notre souverain, que Dieu l'assiste, les douanières et les douaniers seront davantage à l'écoute de nos citoyens et de nos entreprises. Ils continueront à leur faciliter la vie et contribueront à l'amélioration de leur compétitivité.

Nabyl LAKHDAR
DIRECTEUR GÉNÉRAL



FACILITATION ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

13

La dématérialisation totale des procédures douanières avance à grands pas

15

Une dynamique de simplification et de facilitation qui se poursuit

17

Des relations privilégiées avec les entreprises

19

Ciblage des contrôles et amélioration des moyens d'intervention pour contrecarrer la fraude commerciale

23

La Douane, acteur clé dans la politique de sécurité nationale et la protection des citoyens

25

L'informatisation du contentieux : une avancée significative dans la modernisation de sa gestion

CONTROLE, GESTION DU CONTENTIEUX ET RECOUVREMENT



COOPERATION INTERNATIONALE ET FISCALITE DOUANIERE

27

La Douane en phase avec les orientations de la politique extérieure du Maroc

29

L'intégration méditerranéenne : un partenariat aux opportunités multiples

30

Une redynamisation de la coopération avec les pays du voisinage européen

31

Une nouvelle génération d'accords basés sur les NTI
...

SOMMAIRE

Rapport d'activité de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects



- 42** La Direction Régionale du Sud
- 44** La Direction Régionale d'Agadir
- 46** La Direction Régionale du Centre-Sud
- 48** La Direction Régionale de Casablanca
- 50** La Direction Régionale de Casa-Port
- 52** La Direction Régionale du Centre
- 54** La Direction Régionale du Nord-Ouest
- 56** La Direction Régionale de Tanger Med
- 58** La Direction Régionale du Nord-Est



RENFORCEMENT DES CAPACITES

- 35**
Une nouvelle stratégie de la Douane conçue et élaborée à 100% en interne
- 36**
Le développement des compétences à travers une offre de formation diversifiée
- 36**
Un recrutement ciblé pour des profils pointus
- 37**
La promotion interne au service de la performance
...

ZOOM SUR LES DIRECTIONS REGIONALES



DOUANE EN CHIFFRES

- 61** Les recettes douanières
- 64** Les échanges extérieurs
- 71** Le nombre de déclarations (DUM) enregistrées
- 74** Le contentieux
- 75** La gestion des requêtes
- 78** Les mouvements transfrontaliers des MRE
- 82** La mise à la consommation des voitures de tourisme

PANORAMA

DES FAITS ET EVENEMENTS MARQUANTS

Nomination de Monsieur Nabyl LAKHDAR à la tête de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects

Nommé le 02 novembre 2017 Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances, Monsieur Zouhair CHORFI, Directeur Général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects depuis 2010, cède la place à Monsieur Nabyl LAKHDAR qui se voit confier la Direction de cette institution séculaire.

Une cérémonie d'installation du nouveau Directeur Général a ainsi été organisée le 09 novembre 2017 au siège de l'Administration Centrale des Douanes, sous la présidence du Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Mohamed BOUSSAÏD et en présence de responsables dudit département.

Directeur de la Facilitation du Système d'Information et de la Stratégie à la Direction Générale des Impôts entre mars 2015 et novembre 2017, M. Nabyl LAKHDAR n'est pas un inconnu de la scène douanière marocaine puisqu'il y exerça 17 années durant, occupant divers postes de responsabilité, notamment celui de Directeur Central.



2017



La Douane lance la réflexion pour définir les contours de sa nouvelle stratégie

S'appuyant sur un diagnostic stratégique issu de larges consultations menées en interne et avec ses principaux partenaires publics et privés, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects a engagé dès janvier 2017 un processus de réflexion collectif pour poser les bases de sa nouvelle stratégie d'action 2017-2021.

L'approche participative étant de mise au sein de cette Administration, un séminaire de brainstorming réunissant top et middle management a été organisé les 6 et 7 janvier à Marrakech.

Cette rencontre conviviale mais studieuse d'une soixantaine de participants a été l'occasion d'émettre des propositions de projets à forte valeur ajoutée en s'appuyant sur une technique d'animation de groupes dénommée « World Café ». S'en est suivi un travail de qualification des projets proposés effectué par le comité de pilotage qui a adopté, vers fin mars 2017, la nouvelle stratégie ainsi que son portefeuille de projets.

L'échange informatisé d'informations objet de deux conventions tripartites



La journée du 12 décembre 2017 a été marquée par la signature de deux conventions tripartites entre la Douane et certains de ses partenaires stratégiques.

La première, conclue entre l'ADII, Portnet et l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires porte sur l'échange informatisé des résultats de contrôle à l'importation effectué par ce dernier. Cette convention vient ainsi s'ajouter aux échanges établis par l'Administration des Douanes avec le Secrétariat d'Etat chargé du Commerce Extérieur, le Ministère de l'Equipeement, du Transport et de la Logistique et le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique.

La deuxième convention lie la Douane, Portnet et l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications. Elle a pour dessein de faciliter les processus de gestion des demandes d'agrément des équipements de télécommunication et de simplifier le contrôle à l'importation desdits équipements soumis à l'agrément préalable de l'ANRT.

L'ADII, présente à la 1^{ère} réunion extraordinaire du sous-comité des Directeurs Généraux des Douanes de l'Union Africaine

Le Maroc ayant réintégré l'Union Africaine le 30 janvier 2017, son Administration douanière a figuré parmi les participants à la 1^{ère} réunion extraordinaire du sous-comité des Directeurs Généraux des Douanes de l'Union Africaine.

Tenue au Nigeria, du 23 au 25 mai 2017, cette assemblée a notamment échangé au sujet de la contribution des douanes des pays participants au développement du commerce intra-africain dans le cadre de la Zone de Libre Echange Continentale en vue de parvenir à une position africaine commune en faveur des programmes d'intégration continentale.

Etaient également placées au centre du débat les difficultés entravant actuellement les échanges au sein de ladite zone, liées aux fragilités sécuritaires dans la région et au manque d'infrastructures logistiques ; ce qui s'ajoute aux défis auxquels sont confrontées les administrations douanières en terme tant de contrôle que de facilitation.



PANORAMA

DES FAITS ET EVENEMENTS

MARQUANTS 2017

Démarrage de l'activité du Centre National de Dédouanement Postal

Un traitement centralisé et unifié des envois postaux, accompli dans un seul endroit et avec un seul interlocuteur tel est l'avantage que pourra tirer l'utilisateur final du nouveau Centre National de Dédouanement Postal (CNDP).

+ de **2,2** millions
d'envois postaux traités
par le CNDP

Créée d'un commun accord entre la Douane et Barid Al Maghrib en mars 2017, cette structure vient répondre à une volonté d'optimisation du processus de dédouanement aussi bien à l'importation qu'à l'exportation des envois postaux, de renforcement de la sécurité des envois et d'amélioration de la qualité du service rendu.



Implanté à Nouasser, le Centre traite, depuis son lancement, plus de six mille (6.000) envois postaux par jour.

Le Tarif intégré économique « ADIL » primé

Au mois de décembre 2017, l'ADIL a été primée pour son Tarif intégré économique « ADIL » (Assistance au Dédouanement des Marchandises à l'Importation en Ligne).

Le trophée e-Mtiaz lui a en effet été décerné dans la catégorie « Meilleur contenu électronique », lors de la 11ème édition du Prix National de l'Administration Electronique, tenue le 26 décembre 2017 à Rabat ; événement annuel organisé par le département de la fonction publique qui vise à encourager les acteurs à développer les services électroniques.

Ce prix 2017 s'ajoute à l'actif de l'Administration des Douanes. Pionnière dans les projets de l'Administration électronique et locomotive du processus de dématérialisation des procédures, la Douane marocaine s'était distinguée en 2005 lors de la toute première édition de ce Prix en remportant le prix hors concours pour son système de dédouanement en ligne « BADR ».





FACILITATION ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

- La dématérialisation totale des procédures douanières avance à grands pas
- Une dynamique de simplification et de facilitation qui se poursuit
- Des relations privilégiées avec les entreprises

LA DEMATERIALISATION TOTALE DES PROCEDURES DOUANIERES AVANCE A GRANDS PAS

Misant sur le numérique, l'ADII s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de dématérialisation des procédures douanières profitable à tous - opérateurs économiques et Administration - dans la perspective du passage au « zéro papier » à l'horizon 2018.

Les premiers jalons ont été posés en 2013 (Obtention de la mainlevée à domicile via le système BADR)

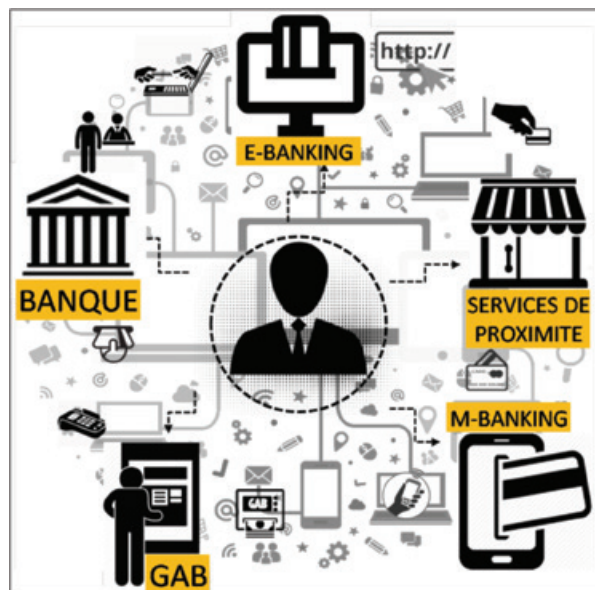
et 2015 (Abandon du papier pré-imprimé et adoption du format papier A4 pour l'édition de la déclaration en douane via BADR - Possibilité de paiement électronique des créances douanières par carte bancaire).

En 2017, la Douane poursuit sur sa lancée et franchit de nouvelles étapes vers une dématérialisation totale du processus de dédouanement.

Des solutions de paiement en mode multicanal

Fruit d'une collaboration entre la Douane et la Trésorerie Générale du Royaume, le système de paiement multicanal est une souplesse supplémentaire offerte aux professionnels dès l'été 2017. Une palette de moyens automatisés de paiement simple, rapide et sécurisé, en sus du mode de règlement en ligne par carte bancaire, leur est proposée pour acquitter les créances douanières dues : le m-banking (paiement sur mobile), l'e-banking (paiement sur le site Internet d'une banque), le GAB (Guichet Automatique Bancaire) et les points de service de proximité.

La généralisation de ce produit à l'ensemble des opérateurs économiques est intervenue en juillet 2017 après une phase pilote ayant permis d'apporter les améliorations et les ajustements nécessaires avec le concours d'un échantillon d'entreprises.



Les actes de cautionnement bancaire se dématérialisent

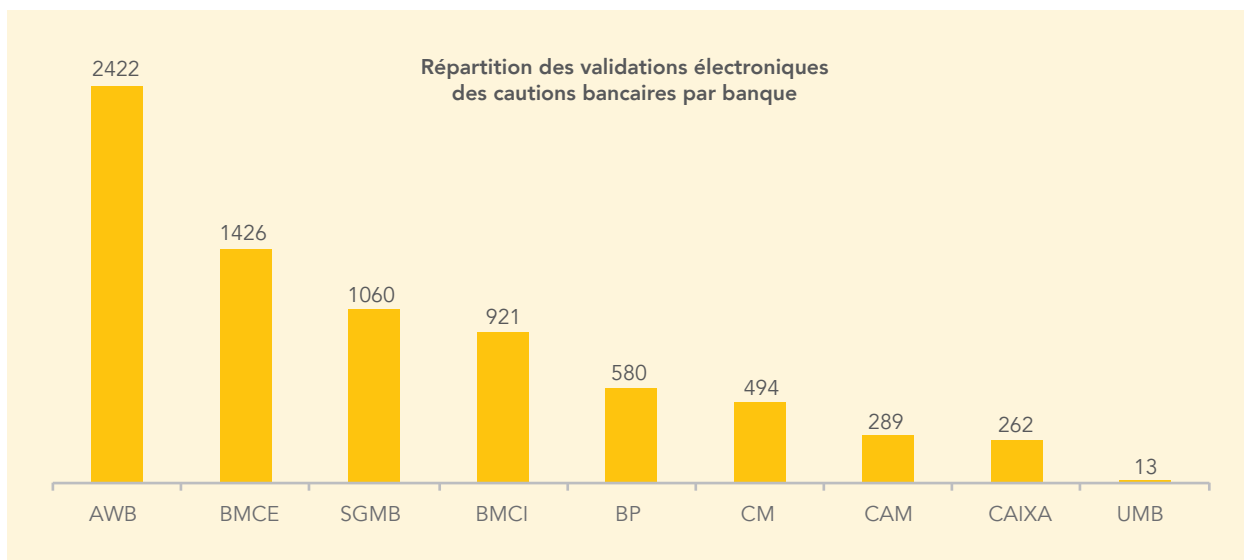
Donnant une nouvelle dimension à leur relation de partenariat, l'ADII et les organismes bancaires ont franchi ensemble le pas de la dématérialisation de l'acte de cautionnement bancaire des opérations souscrites sous régimes économiques en douane.

Si par le passé l'engagement de la banque caution vis-à-vis de l'Administration devait se traduire pour la banque par la signature sur support papier de la déclaration en douane, à partir du 16 octobre 2017 c'est la validation électronique via

le système BADR qui prévaut et ce, dans le cadre d'une convention signée entre les deux parties.

La suppression du visa de la banque sur le document papier a été actée le 4 décembre de la même année.

Cette automatisation se traduit par un gain de temps pour le client, désormais dispensé de se déplacer en agence pour le dépôt et le retrait des cautions bancaires.

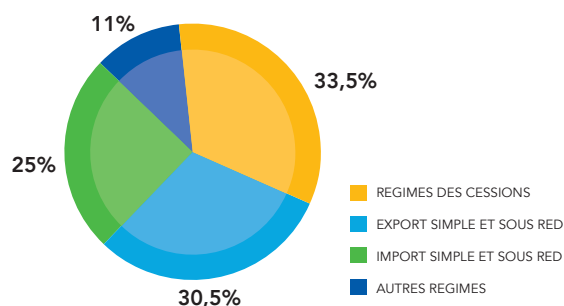


L'implémentation d'une solution de signature électronique

Opérationnelle depuis le 1^{er} août 2017, la signature électronique permet aux opérateurs de signer, via le système BADR, les déclarations en douane (DUM) se rapportant aux opérations de cession sous régimes économiques en douane (RED) ainsi que tous les documents annexes.

Cette solution de signature électronique, certifiée par Barid Al Maghrib, confère aux documents électroniques signés sur BADR la même valeur juridique que les documents physiques équivalents signés manuellement.

Répartition des déclarations signées électroniquement par régimes douaniers



3202

déclarations signées
électroniquement en 2017

A partir du 02 janvier 2018, le processus sera complètement dématérialisé : plus aucune version papier de la déclaration unique des marchandises et ses documents annexes ne sera exigée des bénéficiaires des régimes de cession.

L'échange électronique avec les organismes de contrôle partenaires

La généralisation de la dématérialisation des résultats du contrôle à l'importation via le guichet unique du commerce extérieur « PortNet » est en marche.

Mis à l'essai en 2016 au niveau du port de Casablanca, le processus d'échange électronique des résultats du contrôle normatif opéré par les services du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique a progressivement été élargi en 2017 aux autres

bureaux douaniers.

Une procédure similaire visant la dématérialisation des autorisations délivrées par l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA) a été mise en place au niveau de trois sites pilotes : Casa Port, Nouasseur et Casa MEAD. Officialisant cette démarche d'échange de données informatisées, l'ADII, PortNet et l'ONSSA ont conclu une convention le 12 décembre 2017.

L'objectif en est triple : simplification des procédures du commerce transfrontalier, amélioration des conditions de passage en douane des produits soumis au contrôle de l'ONSSA et renforcement de la protection du consommateur par l'instauration d'un contrôle coordonné et efficace à l'importation.

Au cours de la même journée, une seconde convention tripartite a été signée par l'ADII, PortNet et l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT). Elle vise à faciliter les processus de gestion des demandes d'agrément des équipements de télécommunication et à simplifier le contrôle à l'importation desdits équipements soumis à l'agrément préalable de l'ANRT et ce, à travers l'échange informatisé des données via PortNet.



UNE DYNAMIQUE DE SIMPLIFICATION ET DE FACILITATION QUI SE POURSUIT

De nouvelles opportunités offertes à l'entreprise en matière d'échange standard

Accordé initialement pour les marchandises dédouanées avec paiement des droits et taxes, le régime douanier de l'échange standard a été étendu en 2017 aux produits importés en franchise (partielle ou totale) pour répondre aux besoins des opérateurs économiques.

L'attrait des entreprises pour ce régime s'explique par le fait qu'il leur permet d'exporter leurs marchandises défectueuses, devant faire l'objet de réparation, et d'importer en échange des produits de remplacement sans avoir à acquitter les droits et taxes exigibles. Le dispositif est d'autant plus attrayant qu'il autorise l'importation anticipée des marchandises de remplacement.

Un accompagnement de proximité en faveur des zones franches

Par son action visant à étoffer continuellement la prestation douanière proposée aux entreprises établies dans les zones franches, l'ADII entend les accompagner en mettant à leur service tout un savoir-faire douanier procédural et réglementaire et ainsi contribuer à l'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité de l'offre marocaine.

C'est dans cet esprit que durant l'exercice écoulé, sur proposition de la Douane et avis favorable du Département de l'Industrie, la procédure d'octroi du régime économique de l'exportation temporaire pour le perfectionnement passif (ETPP) a été assouplie pour les opérations de transformations et ouvraisons industrielles effectuées en zones franches.

L'ETPP est dorénavant accordé directement par les services douaniers régionaux et sans qu'il ne soit



subordonné à la production de l'accord préalable du Département ministériel précité.

Le soutien aux zones franches d'exportation s'est

également matérialisé en 2017 par l'instauration de mesures incitatives en faveur des sociétés installées dans ces zones.



Ainsi et aux fins de leur offrir des opportunités de développement, il a été décidé, par note conjointe du Ministère de l'Economie et des Finances et celui chargé de l'Industrie, d'autoriser la vente sur le territoire assujetti, sans limitation de seuil, de biens d'équipement, matériels et outillages ainsi que leurs parties, pièces détachées et accessoires fabriqués dans lesdites zones et destinés à la réalisation de projets conventionnés avec l'Etat. En outre, l'importation de ces marchandises bénéficie des exonérations douanières et fiscales prévues par l'article 7.I de la loi de finances n° 12-98, tel qu'il a été modifié et complété, et l'article 123-22 du Code Général des Impôts.

La signature le 25 janvier 2017 d'un accord-cadre avec le constructeur automobile PSA Maroc marque

également l'engagement de la Douane et sa volonté d'apporter tout l'appui nécessaire à la réalisation de projets d'investissement générateurs de richesse et d'emplois tel que le complexe industriel que PSA Peugeot Citroën projette d'implanter dans la zone franche de Kénitra.

C'est un accompagnement de tous les instants et dès la phase de démarrage du projet que l'entreprise se voit proposer par la Douane. Dans ce sens, un cadre procédural approprié a été défini pour faciliter l'acheminement des marchandises importées au Maroc et destinées à l'aménagement et à la construction de l'unité de production de PSA Maroc à l'intérieur d'Atlantic Free Zone à Kénitra.

DES RELATIONS PRIVILEGIEES AVEC LES ENTREPRISES

GRC Entreprises : accompagner les opérateurs économiques autrement

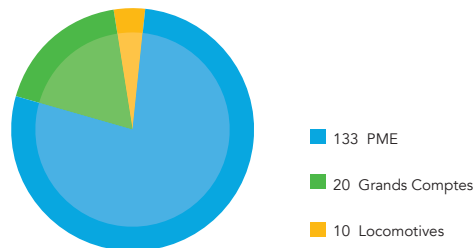
Dans un esprit partenarial, la Douane a mis en œuvre en 2016 la Gestion Relations Clients-Entreprises (GRCE) qui se veut une approche relationnelle nouvelle et proactive. La finalité est d'être à l'écoute des opérateurs économiques, d'adapter les prestations douanières à leurs spécificités et de leur apporter des solutions tournées vers leurs besoins.

Bon nombre d'entreprises issues de la population cible, segmentée en trois catégories à savoir les « Grands Comptes » et les locomotives* porteuses de projets d'écosystèmes, les PME et les Start-up, adhèrent à la démarche. Plus d'une centaine d'entre elles ont été approchées en 2017 par les services douaniers.

Plusieurs rencontres et missions d'accompagnement ont ainsi été menées, par l'entité centrale

dédiée, auprès de « Grands Comptes » dont des locomotives. Des PME exerçant dans divers secteurs ont quant à elles été accompagnées à l'échelle régionale et locale.

La GRC Entreprises
163 sociétés accompagnées en 2017



Douane - Associations professionnelles : des relations qui s'institutionnalisent

Résolument engagée dans la voie de l'institutionnalisation de ses relations avec le monde de l'entreprise, l'ADII a multiplié les rencontres avec les associations professionnelles au cours de l'année 2017. Autant d'occasions ayant permis la concrétisation de mesures de simplification prises en faveur des milieux d'affaires, fruit d'une concertation constructive et répondant aux

priorités fixées par les opérateurs eux-mêmes ou leurs associations professionnelles.

Parallèlement, plusieurs rencontres régionales et ateliers de formation ont été organisés au profit des membres des associations professionnelles des différents secteurs d'activité sur la base d'une expression des besoins et des attentes spécifiques à chaque secteur.



* Entreprises identifiées comme locomotives dans le cadre du plan national d'accélération industrielle



CONTROLE, GESTION DU CONTENTIEUX ET RECOUVREMENT

- Ciblage des contrôles et amélioration des moyens d'intervention pour contrecarrer la fraude commerciale
- La Douane, acteur clé dans la politique de sécurité nationale et la protection des citoyens
- L'informatisation du contentieux : une avancée significative dans la modernisation de sa gestion

CIBLAGE DES CONTROLES ET AMELIORATION DES MOYENS D'INTERVENTION POUR CONTRECARRER LA FRAUDE COMMERCIALE

Les fraudes et trafics sont multiples et variés et leur ampleur se développe sous l'effet notamment de la mondialisation des échanges commerciaux, de la sophistication des moyens de transport et de la complexité des flux financiers. En 2017, la Douane

a renforcé son dispositif de lutte contre la fraude en améliorant ses capacités d'analyse des risques et en développant davantage ses techniques d'intervention tout en veillant à concilier fluidité des flux commerciaux et efficacité des contrôles.

Sélectivité des contrôles et analyse du risque

SELECTIVITE

Dans le cadre de sa stratégie préventive de lutte contre la fraude, la Douane ne cesse d'innover et d'adapter ses moyens d'intervention. Ainsi, un nouveau contrôle dénommé « Contrôle de la mainlevée » a été intégré au niveau du processus de dédouanement. Il vient appuyer le système de la sélectivité automatique et consolider l'automatisation du contrôle interne.

Ce contrôle démarre au moment de la validation de la mainlevée afin de procéder à une sélection automatique des déclarations devant faire l'objet

LA SELECTIVITE EN CHIFFRES

Taux moyen de vérification physique

19% à l'import (dont 6% de resélection)

13,6% à l'export (dont 1,3% de resélection)

d'une contre visite, d'un contrôle approfondi, d'un contrôle différé ou d'un archivage.

ANALYSE DU RISQUE

Une nouvelle procédure de gestion des opérateurs en douane au niveau du système BADR a été mise en place. Ainsi, et pour plus de simplification et de visibilité, la nouvelle procédure prévoit le regroupement des formulaires et la réduction du nombre de documents à produire.

Dans le même sillage, la Cellule Nationale de Ciblage, créée en 2016 dans le but de mieux orienter et coordonner les contrôles douaniers sur l'ensemble du territoire, a permis aux services opérationnels de recouvrer 19 MDH de droits et taxes et de déférer en justice des affaires portant sur un montant global de 91 MDH.



19 MDH de droits et taxes

91 MDH, montant global des affaires déferées en justice

Lutte contre la sous-facturation

L'ADII adopte une démarche axée sur l'anticipation et la prévention dans sa lutte contre la minoration des valeurs à l'import. Celle-ci se traduit, notamment, par l'enrichissement et l'actualisation continue des indicateurs d'appréciation des valeurs déclarées visant, in fine, l'harmonisation des traitements de la valeur au niveau national et la consolidation des recettes additionnelles.

10,69 MMDH est le montant des valeurs déclarées redressées en 2017, soit **4,39%** de plus qu'en 2016 générant 2,76 MMDH de droits et taxes additionnels, en évolution de 1,61% par rapport à 2016.

2,76 MMDH

Droits et taxes additionnels
suite au contrôle de la valeur

La Douane multiplie également ses partenariats avec le secteur privé concerné par les pratiques de sous-facturation et de fraude en matière de valeur pour l'actualisation desdits indicateurs.

Ainsi, l'exercice 2017 a été marqué par l'insertion d'indicateurs d'appréciation relatifs à plus de 143 produits. De même, une spécialisation par secteur d'activité a été instaurée avec un suivi des tendances et comportements des importations par des ajustements des valeurs en rapport avec les prix alertes.

Lutte contre la contrefaçon

La contrefaçon constitue un phénomène en prolifération constante qui profite de la mondialisation des échanges et qui touche divers secteurs de l'activité économique.

Consciente du réel danger que présente ce phénomène pour le consommateur, la compétitivité des entreprises marocaines et pour l'emploi, la Douane redouble d'efforts pour contrecarrer la contrefaçon des produits importés.



Les saisies douanières sont passées de 2,25 millions d'articles contrefaits en 2016 à 5,23 millions en 2017.

L'action de l'ADII en la matière a également été confortée par l'instruction de plus de 490 dossiers se rapportant à des demandes de suspension de mise en libre circulation de marchandises présumées contrefaites contre 509 dossiers en 2016.

5,23 MILLIONS

d'articles contrefaits
saisis en 2017



Contrôle a posteriori

Face à l'accroissement des opérations de dédouanement, l'ADII s'attache à améliorer ses approches de contrôle et de ciblage liées notamment à son dispositif de contrôle après dédouanement. Ses diverses interventions dans ce domaine ont permis de relever des infractions se rapportant aussi bien à la valeur, l'origine et l'espèce qu'aux normes et prohibitions.

En termes de réalisations, 754 missions de contrôle ont été effectuées en 2017. Ces opérations ont abouti à l'enregistrement d'un montant global de droits et taxes compromis de 525,45 MDH.

Le contrôle se rapportant à la réglementation des changes a, pour sa part, généré un montant infractionnel global de 676,62 MDH.

2017

Droits et taxes compromis

525,45 MDH

MISSIONS DE CONTROLE

Montant infractionnel

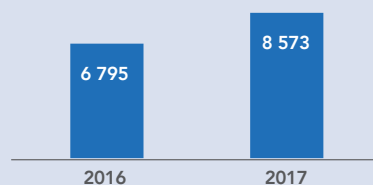
676,62 MDH

CONTROLE DE CHANGE

Lutte contre le trafic de devises et le blanchiment d'argent

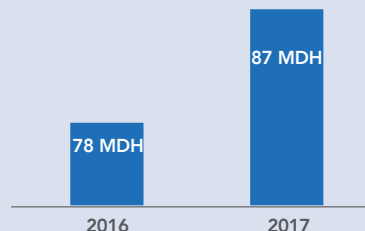
L'année 2017 a connu l'enregistrement de 8 573 déclarations de devises dans les différents bureaux frontaliers contre 6 795 déclarations en 2016, soit une augmentation de 21% pour un montant global en devises équivalent à 2,2 MMDH contre 1,2 MMDH en 2016.

NOMBRE DE DECLARATION DE DEVISES



En matière d'infractions de change, les saisies de devises opérées au niveau du contrôle des voyageurs ont atteint une contre valeur de plus de 87 MDH contre 78 MDH en 2016.

INFRACTIONS DE CHANGE
SAISIES LORS DU CONTROLE DES VOYAGEURS



Contrôle des voyageurs



La Douane met en œuvre tous les moyens possibles pour fluidifier le passage des voyageurs tout en garantissant un maximum de sécurité lors des contrôles. Durant l'année 2017, le nombre de voyageurs ayant traversé les différents points frontaliers a dépassé les **27,5 millions** de voyageurs contre **24 millions** en 2016.

Le contrôle douanier des passagers a permis de constater 6 500 affaires qui ont débouché sur **147,5 MDH** de droits et taxes compromis et **54 MDH** d'amendes.

LA DOUANE, ACTEUR CLE DANS LA POLITIQUE DE SECURITE NATIONALE ET LA PROTECTION DES CITOYENS

Renforcement du contrôle sécuritaire

Outre ses missions fiscale et économique, la Douane exerce une mission sécuritaire en veillant à la protection des intérêts de l'Etat et des citoyens aux côtés des autres corps sécuritaires.

Dans ce sens, l'ADII renforce sa coopération avec les organismes de sûreté nationaux et internationaux

en concluant des partenariats touchant aux aspects sécuritaires, favorise le développement des échanges d'information avec les douanes partenaires en matière de lutte contre les crimes transfrontaliers et participe à des opérations de contrôles conjoints dirigées par l'Organisation Mondiale des Douanes.



Lutte contre la contrebande

Toujours engagée dans la lutte contre la contrebande, l'ADII œuvre sans relâche pour la protection de l'entreprise nationale et des consommateurs en renforçant continuellement ses dispositifs d'intervention.

Durant l'exercice 2017, la Douane a procédé à la saisie de diverses marchandises, hors cigarettes et stupéfiants, d'une valeur globale de **557,1 MDH** contre **483,4 MDH** en 2016, soit une augmentation de plus de **15%**.

Lutte contre le trafic des stupéfiants et cigarettes

L'étude sur la prévalence des cigarettes de contrebande menée au mois d'avril 2017 de concert avec les opérateurs du secteur a permis d'établir un taux de prévalence estimé à 5,64% contre 7,46% en 2016 et 14,02% en 2015. Une diminution qui vient conforter les efforts déployés par la Douane pour lutter contre la contrebande de cigarettes.

En 2017, les services douaniers ont procédé à la saisie de 22,92 millions d'unités de cigarettes contre 12,5 millions en 2016, soit une hausse de plus de **83,5%**.



En matière de lutte contre le trafic des drogues, la Douane a intercepté en 2017 d'importantes quantités de stupéfiants : chira, drogues dures, comprimés psychotropes ...



33,74	tonnes de chira
476,7	kg de drogues dures
140.000	comprimés psychotropes
22,92	millions de cigarettes

Interdiction des sacs en plastique

La Douane participe à l'action nationale visant la mise en œuvre de la loi 77-15 portant sur l'interdiction de la fabrication, de l'importation, de l'exportation, de la commercialisation et de l'utilisation de sacs en matières plastiques. Les

contrôles ont permis la saisie en 2017 de **53,9 tonnes** de sacs plastiques de contrebande contre **20,5 tonnes** en 2016, portant ainsi les saisies réalisées depuis l'entrée en vigueur de cette loi le 01 Juillet 2016, à **74,4 tonnes**.

L'INFORMATISATION DU CONTENTIEUX : UNE AVANCEE SIGNIFICATIVE DANS LA MODERNISATION DE SA GESTION

L'exercice 2017 a été caractérisé par la généralisation de la gestion informatisée du contentieux et du recouvrement de créances et ainsi l'abandon de la gestion manuelle. La dématérialisation de ces procédures s'inscrit dans le cadre de la démarche proactive lancée par la Douane à destination des entreprises dans sa gestion.

Règlement transactionnel

Par souci d'efficacité du recouvrement des créances de l'Etat, l'ADII mise sur la résolution des litiges avec les opérateurs par voie transactionnelle.

En 2017, 73% des affaires contentieuses ont été dénouées à l'amiable. Ce taux a atteint respectivement 96% et 82% au niveau des Directions Régionales du Port de Casablanca et de Tanger Med et ce, en raison de la forte activité en matière de commerce extérieur.

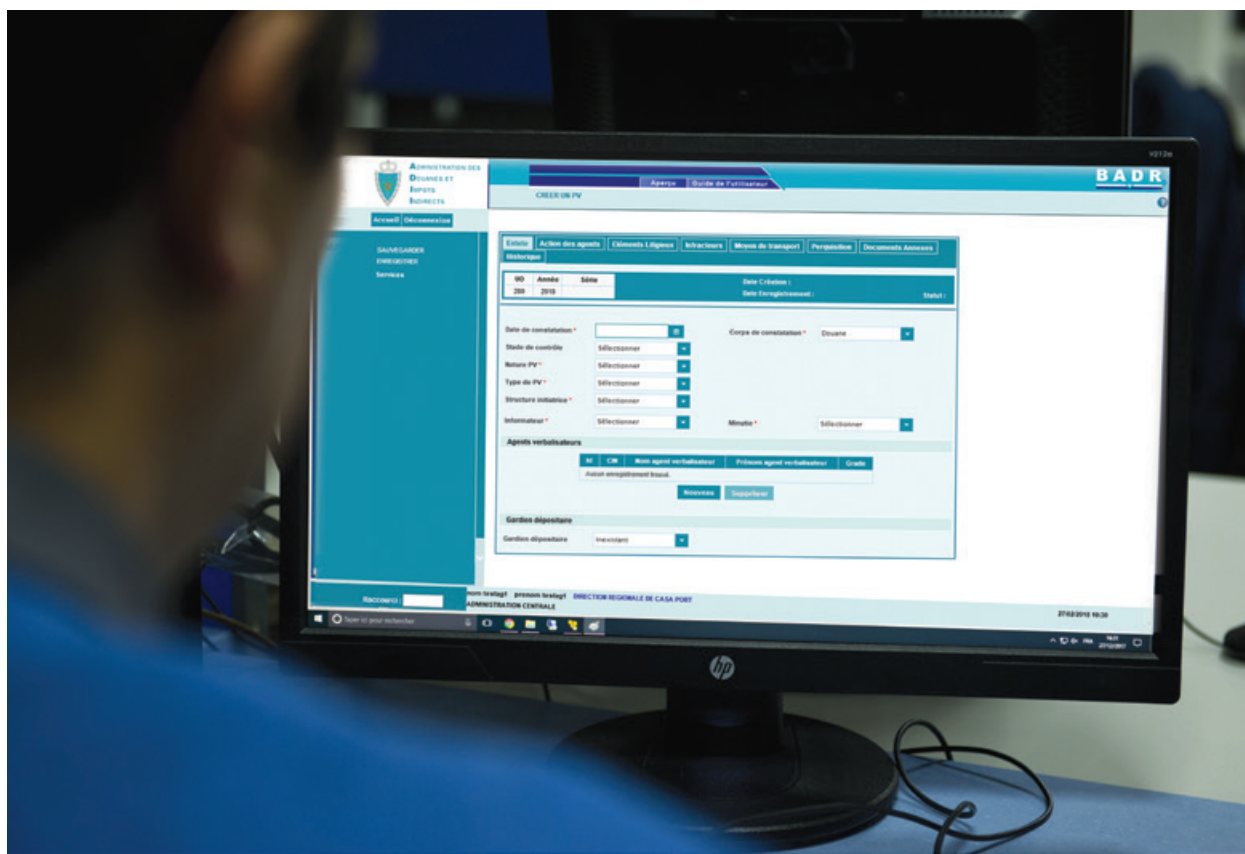
73%

Taux de règlement des affaires contentieuses à l'amiable

Suivi de l'exécution judiciaire et du recouvrement

En 2017, les efforts déployés par les structures douanières dans ce domaine ont permis l'apurement, au titre des créances issues des liquidations d'office et supplémentaires, de **203 MDH** sur un passif arrêté à fin 2016 à 3,8 MMDH.

En matière d'amélioration du recouvrement, l'ADII a instauré durant l'année 2017, une gestion automatisée du droit de communication avec les banques pour faciliter l'accès aux informations se rapportant aux comptes bancaires souscrits par les redevables.





COOPERATION INTERNATIONALE ET FISCALITE DOUANIERE

- La Douane en phase avec les orientations de la politique extérieure du Maroc
- L'Intégration méditerranéenne : un partenariat aux opportunités multiples
- Une redynamisation de la coopération avec les pays du voisinage européen
- Une nouvelle génération d'accords basés sur les NTI
- Une nouvelle mesure pour uniformiser la taxe intérieure de la consommation (TIC) sur les tabacs manufacturés
- Des mesures de défense commerciale en faveur de l'économie nationale
- La dématérialisation des preuves de l'origine au service de l'export

LA DOUANE EN PHASE AVEC LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE EXTERIEURE DU MAROC

L'ADII assure une participation active aux négociations de la Zone de Libre Echange Continentale

En 2017, l'ADII a participé activement aux négociations visant l'instauration de la Zone de Libre Echange Continentale (ZLEC) et qui ont porté notamment sur l'harmonisation des politiques commerciales en Afrique.

Elle a ainsi pris part aux réunions des forums de négociation, des comités et des groupes de travail techniques au cours desquelles ont été débattues des questions relatives à la facilitation des procédures douanières, aux règles d'origine et au commerce de marchandises.

Elan de coopération et de partage d'expertise avec les pays africains

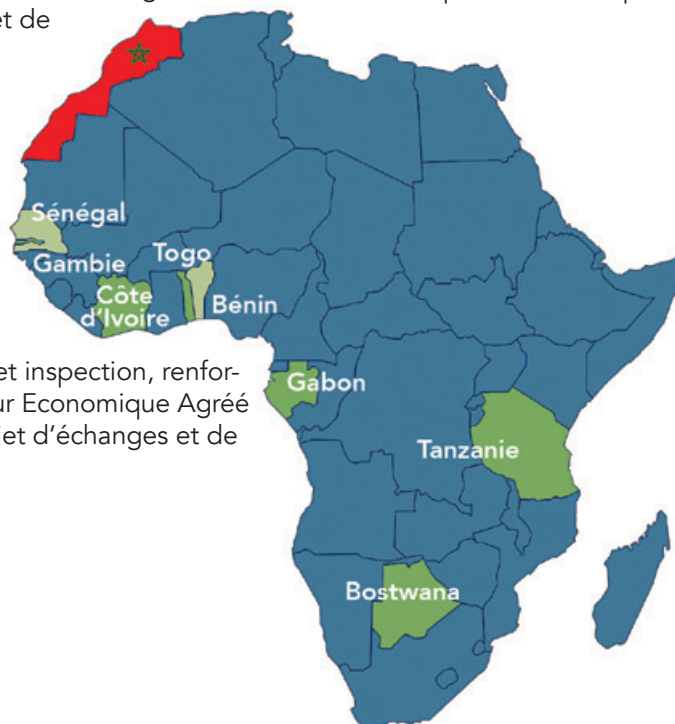
« Axée sur une connaissance pointue de la réalité africaine, Notre politique continentale est magistralement illustrée à travers plus de cinquante déplacements effectués au cours de Notre règne dans plus de vingt-neuf pays, dont quatorze ont été visités depuis octobre dernier. Elle s'articule également autour de la promotion des intérêts communs par la mise en place de partenariats solidaires gagnant-gagnant. »

Extrait du discours de Sa Majesté le Roi Mohamed VI adressé à la Nation le 20 août 2017 à l'occasion du 64^{ème} anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple

Guidée par les hautes orientations royales appelant au renforcement du partenariat solidaire avec l'Afrique, la Douane marocaine poursuit et consolide davantage ses relations avec ses pairs africains qui se cristallisent autour du partage de l'expérience et de l'expertise du Maroc dans le domaine douanier.

Des actions d'assistance technique ont été ainsi réalisées en 2017 au profit des Administrations douanières de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Botswana, du Gabon, de la Gambie, du Sénégal, de la Tanzanie et du Togo.

Fiscalité douanière, contrôle, facilitation, audit et inspection, renforcement des capacités et programme de l'Opérateur Economique Agréé ont constitué autant de thématiques ayant fait l'objet d'échanges et de partage entre l'ADII et ses partenaires africains.



Diversification des partenariats

LA FEDERATION DE RUSSIE

L'ADII a pris part à la 6^{ème} session de la commission mixte intergouvernementale de coopération économique, scientifique et technique tenue à Moscou du 11 au 13 juillet 2017.

Les douanes des deux pays s'y sont accordées pour imprimer un nouvel élan à leur coopération bilatérale, notamment en accélérant la signature du protocole d'échange d'information avant l'arrivée des marchandises et des véhicules (dit « Corridor vert ») et l'accord en matière de coopération et d'assistance administrative mutuelle.

Quelques mois plus tard, le protocole et l'accord en question seront conclus en terre marocaine le 11 octobre 2017 à Rabat.



LES CARAÏBES

La Douane a reçu, le 24 juillet 2017, une délégation de hauts responsables dominicains et haïtiens dans le cadre d'une visite de travail de plusieurs jours auprès de différents départements et institutions économiques marocains.

L'ADII a mis en avant l'expérience marocaine dans les domaines de la facilitation, du contrôle, de la douane numérique et de la formation.

Pour donner une dimension pratique à cet échange, des visites de terrain ont été organisées au profit des membres de la délégation aux ports de Tanger Med et de Casablanca.

LA REPUBLIQUE DOMINICAINE

Le 9 novembre 2017, une délégation ministérielle dominicaine conduite par le Ministre de l'Industrie, du Commerce et des PME, le Directeur Général des Douanes et de hauts responsables et représentants du secteur privé s'est rendue à l'ADII dans le cadre d'une visite de travail et d'exploration des opportunités d'échange.

Au centre des discussions entre les deux parties, figuraient la signature prochaine d'un accord d'assistance administrative mutuelle, l'approfondissement des discussions au sujet de l'interconnexion des systèmes d'information et de la reconnaissance mutuelle des Opérateurs Economiques Agréés (OEA) des deux pays.



L'INTEGRATION MEDITERRANEENNE : UN PARTENARIAT AUX OPPORTUNITES MULTIPLES

Dialogue « 5+5 Douane »



Tenue au siège de l'ADII à Rabat, le 23 novembre 2017, de la 2ème réunion du forum sous-régional "Dialogue en Méditerranée occidentale", dit également Dialogue 5+5 regroupant les pays de la Méditerranée occidentale du Nord (Espagne, France, Italie, Malte et Portugal) et les pays de l'Union du Maghreb arabe au Sud (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie).

Les échanges entre experts douaniers participants ont porté sur les modalités pratiques de mise en œuvre des actions de gestion coordonnée des frontières visant une meilleure efficacité dans la lutte contre les grands trafics et contre le terrorisme et son financement.

Accord d'Agadir

Dans le prolongement des travaux de l'Accord d'Agadir, le Maroc a participé à la 4ème réunion de la commission mixte des douanes organisée le 15 novembre 2017 à Tunis.

Cette rencontre a été consacrée au suivi de l'évolution des différents chantiers concernant le renforcement de la coopération douanière entre les pays membres de l'Accord d'Agadir en relation

avec la facilitation, la sécurisation et la promotion des échanges commerciaux dans le cadre de la zone de libre-échange arabe méditerranéenne.

Parmi ces chantiers, la reconnaissance mutuelle des opérateurs économiques agréés, l'interconnexion des systèmes d'information et l'échange des données statistiques commerciales entre les pays Quad (Maroc, Egypte, Jordanie, Tunisie).

UNE REDYNAMISATION ACCRUE DE LA COOPERATION AVEC LES PAYS DU VOISINAGE EUROPEEN

Espagne

Une nouvelle session de la commission mixte maroco-espagnole, instituée par la Convention d'Assistance Administrative Mutuelle entre les administrations douanières des deux pays, s'est tenue le 19 janvier 2017 à Rabat autour de la thématique du contrôle douanier.

Les discussions ont porté notamment sur le contrôle des flux des marchandises et des voyageurs aux postes frontières et sur les moyens de sa rationalisation par le biais de l'échange préalable d'informations et de renseignements selon une approche intégrée d'analyse des risques.



France

En 2017, les relations maroco-française ont été marquées par la mise en œuvre d'un riche programme de coopération entre les douanes des deux pays incluant des visites de terrain et des réunions d'experts.

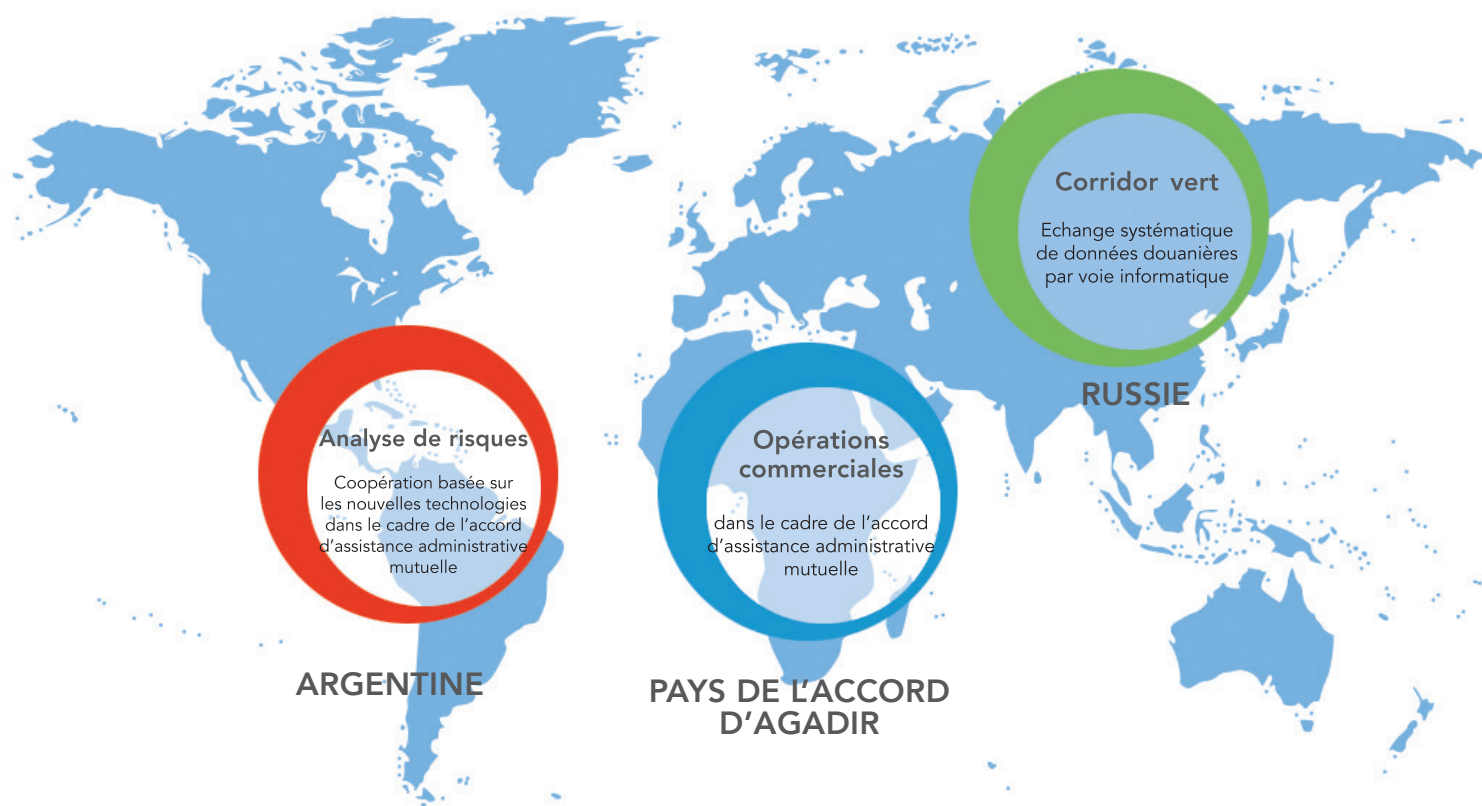
Le ciblage et le contrôle des voyageurs, l'analyse prédictive, la lutte contre la contrefaçon, le contrôle dans les zones frontalières, la cyber douane et les enquêtes sur les flux financiers sont autant de thématiques qui ont été traitées par les deux parties.

UNE NOUVELLE GENERATION D'ACCORDS BASES SUR LES NTI

Un cadre de coopération nouveau consistant en un échange électronique d'informations visant la réduction des délais de passage en douane et la rationalisation des contrôles

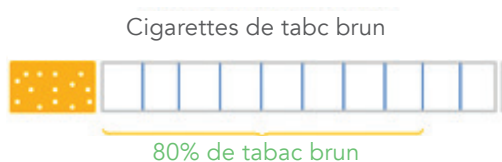
La mise en œuvre de cette nouvelle génération d'accords promet des retombées positives sur les exportations des pays concernés en termes de célérité et de facilitation d'accès aux marchés respectifs.

ECHANGE PREALABLE DES DONNEES DOUANIERES



UNE NOUVELLE MESURE POUR UNIFORMISER LA TAXE INTERIEURE DE CONSOMMATION (TIC) SUR LES TABACS MANUFACTURES

La loi de finances pour l'année 2017 a introduit une nouvelle mesure visant à aligner, sur trois ans, la TIC relative aux cigarettes fabriquées avec du tabac brun sur celles fabriquées avec d'autres tabacs.



Article 5 de la loi de finances 2017

Les distorsions de la concurrence dans le secteur des tabacs manufacturés et la nécessaire consolidation des recettes de l'Etat ont conduit à une refonte de la fiscalité sur les cigarettes de tabac brun.

En 2017

Un niveau record des recettes de la TIC sur les tabacs manufacturés

Plus de 9,9 milliards de dirhams ont été rapportés au Budget de l'Etat

Une hausse de 6,3% par rapport à 2016

DATE D'APPLICATION (A PARTIR DE)	QUANTITÉ SPÉCIFIQUE	MINIMUM DE PERCEPTION
12 juin 2017 (date de publication de la LF)	315 dh les 1000 cigarettes	386 dh les 1000 cigarettes
1 ^{er} Janvier 2018	388 dh les 1000 cigarettes	476 dh les 1000 cigarettes
1 ^{er} Janvier 2019	462 dh les 1000 cigarettes	567 dh les 1000 cigarettes

DES MESURES DE DEFENSE COMMERCIALE EN FAVEUR DE L'ECONOMIE NATIONALE

L'ADII joue un rôle important dans l'élaboration et l'application des mesures de défenses commerciales. En effet, les services de contrôle procèdent à la vérification de l'applicabilité de

ces mesures aux marchandises en s'appuyant notamment sur le tarif douanier intégré au système informatique BADR.

Mesures de défense commerciale mises en place en 2017

Papier en bobine et du papier en rame Droit additionnel de 25% A partir du 10 janvier 2017	PVC originaire de l'UE et du Mexique Droit antidumping définitif A partir du 14 juillet 2017	Réfrigérateurs originaires de Turquie de Thaïlande et de Chine Droit antidumping provisoire A partir du 14 juillet 2017	Contreplaque originaire de la Chine Maintien du droit antidumping A partir du 28 juillet 2017	Papier A4 originaire du Portugal Révision des taux du droit antidumping A partir du 15 septembre 2017
---	---	--	--	--

LA DEMATERIALISATION DES PREUVES DE L'ORIGINE AU SERVICE DE L'EXPORT

Contrôle à distance des certificats d'origine Formule A

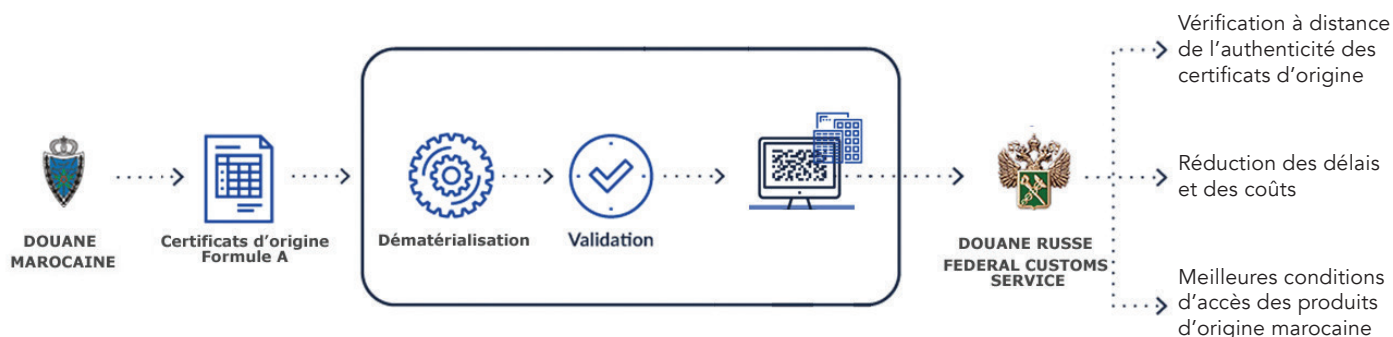
Les certificats d'origine Formule A permettent aux entreprises exportatrices marocaines de bénéficier des facilités et des préférences accordées par une douane partenaire dans le cadre d'un Schéma Général des Préférences (SGP).

Pour remédier aux éventuelles tentatives de falsification de ce type de certificat, la Douane

marocaine a entamé un projet de dématérialisation des certificats d'origine.

Une expérience pilote a été menée en 2017 avec les douanes russes; laquelle expérience sera ensuite généralisée à tous les pays avec lesquels le Maroc est lié par des accords de libre échange.

DEMATERIALIZATION DES PREUVES D'ORIGINE





RENFORCEMENT DES CAPACITES

- Une Nouvelle stratégie de la Douane conçue et élaborée à 100% en interne
- Le développement des compétences à travers une offre de formation diversifiée
- Un recrutement ciblé pour des profils pointus
- La promotion interne au service de la performance
- La filière de surveillance : des moyens renforcés pour une gestion et une intervention plus efficaces
- La mise à niveau du patrimoine immobilier et matériel pour des conditions de travail et de sécurité meilleures
- L'adaptation continue du système d'information aux mutations technologiques
- L'amélioration du contrôle interne au service d'une meilleure gouvernance
- L'accueil des clients au cœur des priorités de la douane
- L'action sociale de l'Administration

UNE NOUVELLE STRATEGIE DE LA DOUANE CONÇUE ET ELABOREE A 100% EN INTERNE

Afin d'assumer ses missions grandissantes, la Douane a adopté depuis 2010 une gestion stratégique ayant donné lieu à un premier plan stratégique 2011-2015. Capitalisant sur cette expérience concluante, elle a lancé une nouvelle stratégie à l'horizon 2021, conçue et suivie par des ressources internes.

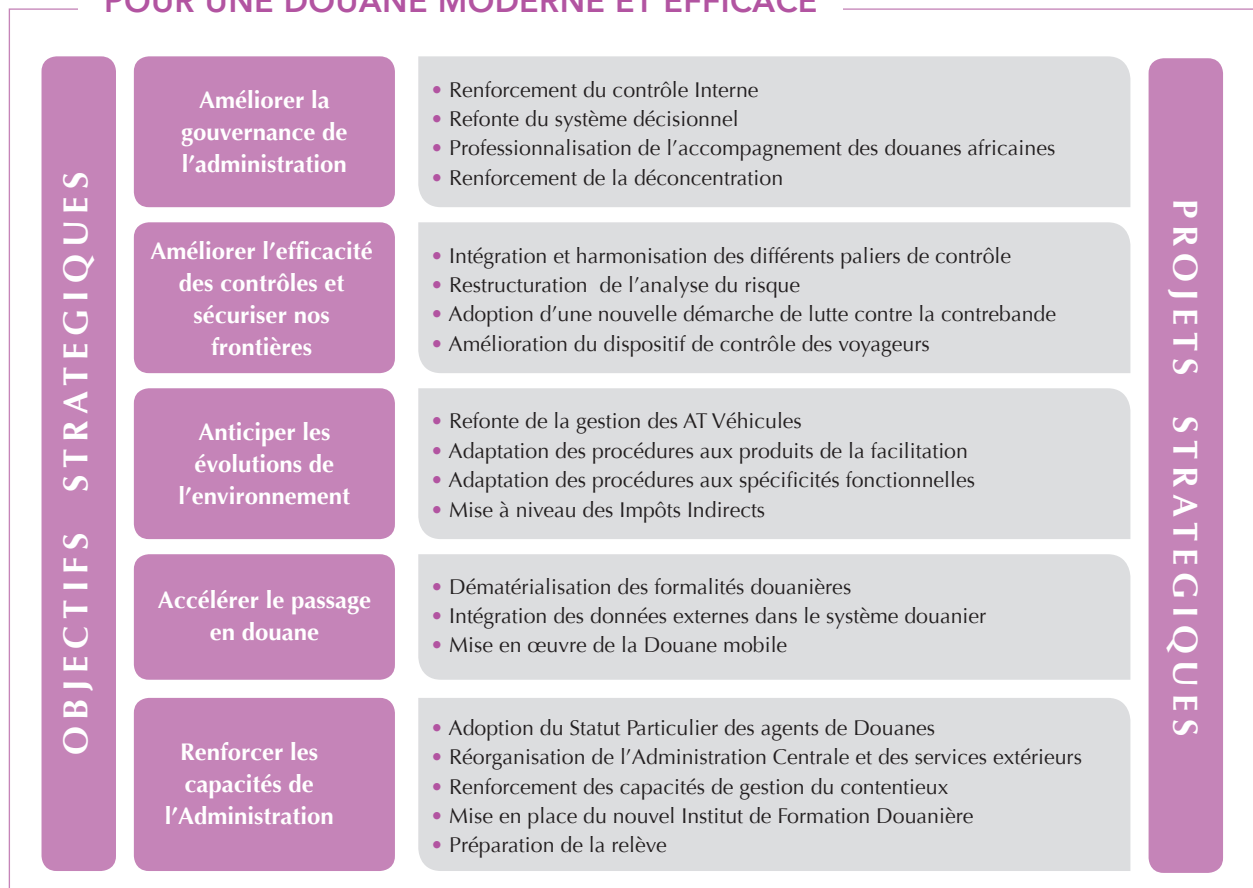
Sous le slogan « Pour une Douane moderne et efficace », le plan stratégique 2017-2021 ambitionne de consolider les priorités stratégiques du plan précédent, notamment l'orientation des processus vers les Clients et de hisser les services douaniers à un palier supérieur de modernisation et d'efficacité.

Ainsi, dans la nouvelle vision de la Douane, les chantiers prioritaires retenus visent essentiellement :

- Une dématérialisation des documents douaniers pour un commerce extérieur plus facile ;
- Un contrôle efficace et moins intrusif au service de la compétitivité ;
- Des procédures au plus près des besoins des clients ;
- Une reconnaissance en tant que référence au niveau africain ;
- Une valorisation de son capital humain engagé et mobilisé pour relever tous les défis.

La stratégie à l'horizon 2021 est ainsi construite autour de cinq orientations prioritaires, déclinées en 20 projets stratégiques.

POUR UNE DOUANE MODERNE ET EFFICACE



Plan Stratégique 2017-2021 de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects

Le processus d'exécution stratégique a démarré vers la fin de 2017, notamment par la désignation des chefs de projet et des membres de leurs équipes, l'organisation de séminaires d'enrichissement des projets et la production de la première revue de suivi des projets.

LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES A TRAVERS UNE OFFRE DE FORMATION DIVERSIFIEE

La Douane s'attèle à enrichir davantage ses offres de formation au profit de son personnel pour une meilleure adaptation aux exigences des mutations de son environnement et de l'évolution de ses missions. 43 578 Jours Hommes Formations (JHF) ont ainsi été réalisés en 2017 au profit de 2603 bénéficiaires.

Taux d'accès global à la formation en 2017

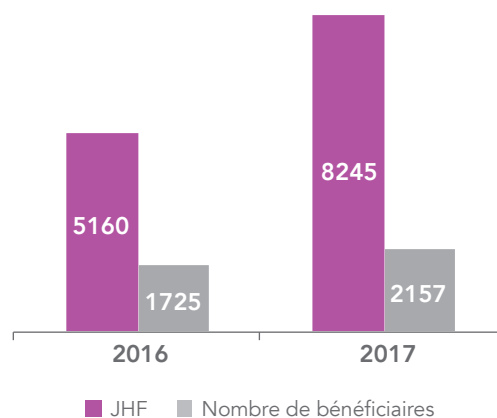
51%

Formation continue

Les actions de formation continue, réalisées en 2017, ont concerné principalement le cœur du métier douanier avec un taux de 78,13% contre 21,87% pour les métiers d'appui. Une part importante de ces formations a été réalisée en interne (53%) et ce, grâce à son vivier de formateurs vacataires internes dont le nombre a été porté à 54 formateurs suite à l'accréditation, cette année, de 47 formateurs supplémentaires.

Un intérêt particulier a été accordé au renforcement des capacités de la filière de surveillance ainsi qu'à la formation sur l'utilisation des scanners au niveau des ports et des aéroports dispensée au profit de 317 bénéficiaires.

FORMATION CONTINUE



Formation initiale

Durant l'année 2017, 35 333 JHF ont été réalisés. Ces formations ont concerné les cycles nationaux organisés au profit de 404 douaniers marocains ainsi que le cycle international réalisé au bénéfice de 42 cadres d'inspection relevant des administrations douanières de 13 pays africains et d'Haïti et ce, dans le cadre du développement de la coopération Sud-Sud.

UN RECRUTEMENT CIBLE POUR DES PROFILS POINTUS



15 ingénieurs d'Etat spécialisés en informatique ont été recrutés en 2017. Ce recrutement ciblé s'est avéré essentiel pour intégrer des compétences pointues en mesure d'accompagner l'évolution du système d'information douanier et partant, garantir la réussite des projets de dématérialisation et de simplification douanières.

Parallèlement, l'ADII a lancé une opération de recrutement de 208 techniciens de 3^{ème} grade destinés essentiellement à renforcer les services opérationnels (ordonnancements, recettes et brigades) et certains services supports (logistique et patrimoine) par des profils adéquats.

Pour faciliter l'inscription des candidats, la Douane a mis en ligne une application dédiée au dépôt électronique des candidatures au niveau de son portail internet.

LA PROMOTION INTERNE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Portant un intérêt particulier au développement des carrières et à l'amélioration de la dynamique d'action et du niveau d'efficacité de ses structures, l'ADII a mené, en 2017, 10 opérations d'appel à candidature pour des postes vacants.

Les postes à pourvoir ont concerné aussi bien les services centraux (1 Division, 4 Services et 5 postes de formateur permanent) que les services extérieurs (6 Sous-directions Régionales et Circonscriptions, 14 Ordonnancements, 2 Recettes et 7 Services Régionaux).

LA FILIERE DE SURVEILLANCE : DES MOYENS RENFORCES POUR UNE GESTION ET UNE INTERVENTION PLUS EFFICACES

Face à la complexité de l'environnement où elle opère et aux enjeux liés à la sécurité, la Douane fait du renforcement des capacités et de la modernisation de son corps des brigades l'une de ses priorités.

C'est ainsi que la professionnalisation de la filière de surveillance et le renforcement des moyens d'intervention se sont poursuivis durant l'année 2017. Les brigades ont par ailleurs été dotées d'un matériel spécifique dont des panneaux de signalisation routière, des stop-stick et des herses.

Dans l'objectif de rehausser le niveau de l'encadrement, des sessions de formation de perfectionnement ont été organisées au profit des chefs de subdivision et des chefs des services de coordination des brigades de surveillance. Les officiers des brigades ont également bénéficié d'un cycle de formation portant sur l'amélioration du contrôle.



LA MISE A NIVEAU DU PATRIMOINE IMMOBILIER ET MATERIEL POUR DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE SECURITE MEILLEURES

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, l'ADII a poursuivi en 2017 son programme de mise à niveau du patrimoine immobilier.

Parmi les actions entreprises, citons :

- L'aménagement et la réfection de 21 bâtiments administratifs
- L'aménagement des dépôts de stockage des marchandises et des véhicules saisis (3 sites) et l'amélioration de leur équipement (8 sites) ;
- La mise aux normes de la sécurité contre l'incendie par l'engagement d'une expertise en la matière afin de garantir la conformité des installations aux standards de sécurité.

Par ailleurs, il a été procédé à l'installation d'un système de visioconférence permettant l'échange simultané d'informations entre l'Administration centrale et l'ensemble des Directions régionales.

L'ADAPTATION CONTINUE DU SYSTEME D'INFORMATION AUX MUTATIONS TECHNOLOGIQUES

L'ADII accorde une importance particulière à la modernisation de son système d'information afin d'assurer sa disponibilité avec la sécurité requise.

Supervision et surveillance du système BADR

Dans le but d'améliorer le niveau de performance du système de dédouanement électronique BADR et de s'adapter aux évolutions fonctionnelles majeures qu'il a connues depuis l'année 2009, l'ADII a initié une mission d'audit de performance de ses principales composantes.

Pour mettre en œuvre l'opération d'audit, un plan d'action décliné en sept phases a été élaboré dont trois ont été clôturées en 2017, à savoir :

- l'audit de l'architecture technique et du socle commun ;
- l'audit des performances du module de gestion des affaires contentieuses ;
- l'audit des performances de l'environnement d'exécution.

Le rapport d'audit établi n'a pas décelé d'anomalies majeures et les recommandations d'amélioration formulées à l'issue de cette mission, ont permis d'améliorer davantage les performances, la stabilité et la disponibilité du système.

Par ailleurs, une mise à niveau des plates-formes de surveillance et d'intégration du système BADR a été réalisée.

Mise à niveau technique du système d'information

En plus des évolutions fonctionnelles répondant aux besoins métiers, présentées dans les chapitres précédents, l'année 2017 a été marquée par la réalisation d'une multitude de projets et d'actions visant l'amélioration technique du système d'information ainsi que son exploitation par les différents utilisateurs.



- **Meilleure disponibilité du système d'information** : de nombreux projets techniques ont été réalisés dans ce sens, notamment, la mise en place d'une cinquantaine de nouveaux serveurs virtuels, la mise en place d'une solution de réplication locale, en plus du site de secours, pour assurer la disponibilité des données du système de dédouanement BADR.
- **Mise à niveau des réseaux locaux** par le remplacement des équipements réseaux actifs par de nouveaux plus robustes et évolutifs offrant plus de sécurité et de capacité de traitement.
- **Adaptation continue des procédures informatiques** aux changements issus de l'évolution des pratiques sur le terrain et de la mise en place de nouvelles plates-formes.

L'AMELIORATION DU CONTROLE INTERNE AU SERVICE D'UNE MEILLEURE GOUVERNANCE

De par sa vocation, l'ADII est une Administration régalienne appelée à s'assurer du respect des lois la concernant en exerçant les contrôles appropriés. Les contrôles de régularité, de conformité ou de sécurité, ou encore les contrôles a priori, immédiat ou a posteriori constituent le quotidien des douaniers. Selon la même logique, les responsables et agents douaniers sont tenus de respecter les procédures internes afin d'assurer convenablement les missions qui leur sont confiées et de permettre à l'Administration d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.

Adoptant une démarche progressive dans ce domaine, l'ADII a initié un contrôle hiérarchique dans plusieurs activités sélectionnées suite à une analyse de risques. Les actions de contrôle qui en ont découlé ont été réparties sur les différents niveaux de responsabilité en prenant en considération les aspects de complémentarité et de charge de travail.

L'année 2017 a ainsi connu la mise en place d'un dispositif informatisé de suivi du contrôle hiérarchique qui a permis non seulement l'automatisation du suivi de ces contrôles et le reporting, mais aussi l'évaluation des contrôles réalisés, la pertinence des instructions formulées et l'analyse des éventuelles contraintes de fonctionnement du service.

L'ACCUEIL DES CLIENTS AU CŒUR DES PRIORITES DE LA DOUANE

Accueil téléphonique

Plusieurs mesures ont été prises dernièrement pour améliorer l'accueil téléphonique et offrir aux citoyens un service de qualité à la hauteur de leurs attentes. La mise en place d'un centre d'appel au niveau de l'Administration Centrale a permis de contribuer de manière sensible à la réalisation de cet objectif. Une permanence a également été assurée, durant la période estivale, par la cellule d'accueil téléphonique et électronique afin de recevoir et traiter dans les meilleurs délais les requêtes des Client-usagers de l'ADII.

Accueil physique

L'année 2017 a été marquée par la poursuite des visites auprès des différentes structures régionales dans le cadre de la mise à niveau progressive du dispositif d'accueil dans les régions. Dans ce sens, 3 missions ont été menées et ont concerné la Direction Régionale du Centre, la Direction Régionale de Casablanca et la Direction Régionale de Tanger Méditerranée.

CHIFFRES CLES DE 2017

(Administration Centrale)

6145 appels téléphoniques reçus

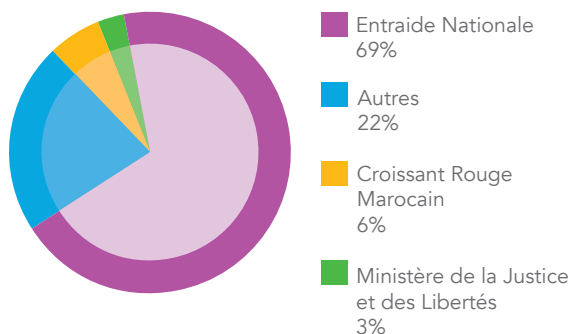
12.463 visiteurs pris en charge

L'action sociale de l'Administration au profit des organismes et œuvres de bienfaisance

Dans le cadre de ses activités en faveur de l'action sociale, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects a procédé à la cession gratuite de marchandises saisies au profit de certains organismes d'œuvres de bienfaisance et de départements ministériels. Ces marchandises concernent essentiellement la friperie, les produits alimentaires et les articles domestiques et électroménagers.

Les principaux bénéficiaires de ces dons sont l'Entraide Nationale, des associations des œuvres de bienfaisance et le croissant rouge marocain.

Répartition des cessions gratuites par bénéficiaire en 2017





ZOOM SUR LES DIRECTIONS REGIONALES

- La Direction Régionale du Sud
- La Direction Régionale d'Agadir
- La Direction Régionale du Centre Sud
- La Direction Régionale de Casablanca
- La Direction Régionale de Casa-Port
- La Direction Régionale du Centre
- La Direction Régionale du Nord-Ouest
- La Direction Régionale de Tanger Med
- La Direction Régionale du Nord-Est



DIRECTION REGIONALE **DU SUD**

Chiffres clés

DEDOUANEMENT ET RECETTES

 23,5 mille DUM souscrites

 773 MDH de recettes douanières

 10,7 MMDH de marchandises exportées

CONTROLE DES VOYAGEURS

 282 mille voyageurs à l'arrivée
267 mille voyageurs au départ

 1 MDH de droits et taxes perçus

 1,4 MDH de devises saisies

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CONTREBANDE

 291,3 MDH de marchandises saisies

 Plus de 4 millions de cigarettes saisies

 10,6 mille kg de chira saisie

 5,4 MDH de droits et taxes compromis enregistrés dans le cadre du contrôle a posteriori
2 MDH de droits et taxes perçus suite au contrôle immédiat

Ressources humaines



187 Agents



53% Agents de brigade



13% de femmes



38% de cadres

Faits marquants

Le Poste Frontière de Guerguarate (PFG) : Porte économique du Maroc sur l'Afrique

Enregistrement, le 17 juin 2017, de la 1ère opération d'exportation de véhicules d'assemblage marocain, réalisée par le Groupe Renault-Nissan par voie terrestre vers l'Afrique.



Accompagnement douanier à la mise en place du projet du parc éolien AFTISSAT, d'une puissance de 200MW, dans la région de Boujdour (4 MMDH d'investissement) et de 3 nouvelles unités de conditionnement de ciment dans la région.

- Saisie, le 27 août 2017 au poste frontière de Guerguarate, de 50 cartouches de chasse de marque TRUST 7 BLEU calibre 12 MM et 70 MM chez un ressortissant étranger.
- Suspension, le 11 septembre 2017, de la mise en libre circulation de marchandises soupçonnées contrefaites. Il s'agit de 37 440 fusibles électriques découverts à bord d'un camion immatriculé à l'étranger.



Principales performances

RECETTES DOUANIÈRES : ont enregistré une hausse de 34,2% en 2017 pour atteindre 773 MDH contre 576 MDH en 2016.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE : La vigilance du service douanier de la région a permis la réalisation de saisies remarquables portant la valeur estimative globale des marchandises saisies à 291,3 MDH en 2017, en hausse de 2,5% par rapport à 2016.



PROTECTION DU CONSOMMATEUR ET LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON : Les équipes de la DRS se sont mobilisées pour lutter contre la contrefaçon qui fragilise l'économie nationale et nuit à la santé et la sécurité des consommateurs. Ces efforts ont permis notamment la suspension de la mise en libre circulation de 37,4 mille fusibles électriques soupçonnés contrefaits à bord d'un camion immatriculé à l'étranger.



DIRECTION REGIONALE D'AGADIR

Chiffres clés

DEDOUANEMENT ET RECETTES	LUTTE CONTRE LA FRAUDE	LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE
 29,6 mille DUM traitées  2,37 MMDH de recettes douanières  29,1 mille quittances émises	 2,1 mille affaires contentieuses enregistrées  19,9 MDH d'amendes recouvrées  14 enquêtes diligentées pour 16 MDH de droits et taxes compromis	 291 barrages et embuscades exécutés  13,2 MDH de marchandises saisies

Ressources humaines



245 Agents



68% Agents de brigade



15% de femmes



36% de cadres

Faits marquants

De par sa position stratégique, la région d'Agadir constitue un passage incontournable pour les flux de marchandises transitant par la frontière sud du pays. Dans ce contexte, la brigade mobile d'Agadir a pu réaliser les affaires exceptionnelles suivantes :

- Saisie, le 6 avril 2017, de 6 750 kg de thé de contrebande provenant de Laâyoune à destination d'Agadir ;
- Interception, le 13 octobre 2017, de plus de 7 tonnes de vêtements et de chaussures usagés dans la zone industrielle d'Ait Melloul ;
- Saisie de 3 millions de cigarettes lors de trois opérations réalisées le 21 juin, 25 août et 5 novembre 2017.



La Direction Régionale d'Agadir (DRA) a participé également aux travaux d'un panel organisé, le 21 décembre 2017, par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc, région Souss Massa, sous le thème « Digital, outil de développement économique et social ».

Principales performances

RECETTES DOUANIÈRES : Une progression de 10% (+209,5 MDH) a été enregistrée en 2017 malgré la quasi-stagnation de la valeur des importations par rapport à l'année 2016. Cette performance est due essentiellement aux produits de la TIC et de la TVA qui ont marqué des évolutions respectives de 25% et 15%.



LUTTE CONTRE LA FRAUDE : Le nombre d'affaires contentieuses s'est accru de plus de 185% par rapport à 2016 (2 076 affaires contre 728 en 2016). De même, les amendes recouvrées dans ce cadre ont progressé de 7,5% enregistrant 19,9 MDH contre 18,5 MDH en 2016.

CONTRÔLE IMMÉDIAT : Les efforts déployés par les équipes de la DRA pour lutter contre la sous-facturation ont permis de procéder à des redressements de valeur se chiffrant à 190 MDH et générant 52 MDH de droits et taxes additionnels. Par ailleurs, 9,2 MDH de droits et taxes supplémentaires ont été générés par les autres opérations de contrôle immédiat grâce, en grande partie, au ciblage de produits à forte majoration tels que le thé et les produits chimiques.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE : Une bonne performance a été enregistrée, se traduisant par une augmentation de 155%, par rapport à 2016, de la valeur globale des marchandises saisies. Ceci, en raison principalement des saisies de cigarettes de contrebande qui sont passées de 2,1 millions unités en 2016 à 3,1 millions unités en 2017.

TROPHÉE 2017 DE LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Pour les interventions de la brigade mobile d'Agadir, qui ont permis la saisie de plus de 13 MDH de marchandises de contrebande

AÉROPORT MARRAKECH MENARA

DIRECTION REGIONALE **DU CENTRE SUD**

Chiffres clés

DEDOUANEMENT ET RECETTES



21,2 mille DUM souscrites



8,9 MMDH de recettes douanières, attribuées principalement aux recettes de la TIC et de la TVA (+94%)

CONTROLE DES VOYAGEURS



4,7 millions de passagers par voie aérienne (+19%)



16,8 MDH de devises saisies (+124%)



5,25 MDH de droits et taxes perçus (+74%)

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CONTREBANDE



31 enquêtes diligentées en matière de contrôle a posteriori, générant 16,75 MDH de droits et taxes compromis



10,21 MDH de marchandises saisies



129 affaires de change pour une contre-valeur de 16,8 MDH

Ressources humaines



376 Agents



64% Agents de brigade



24% de femmes



37% de cadres

Faits marquants



Saisie, le 14 juillet 2017, d'une tonne de tabac pour pipe à eau et de près de 1,1 million unités de cigarettes de contrebande par un détachement relevant de la Brigade de Marrakech-Ville. La marchandise saisie a été découverte dans le chargement d'un fourgon, intercepté au niveau de l'aire de péage de l'autoroute A7.

Ouvert au commerce international depuis 1982, le port de Jorf Lasfar constitue l'un des éléments clés de l'infrastructure portuaire du Maroc.

Avec un montant de recettes de 8,7 MMDH au titre de l'année 2017, la Circonscription de Jorf Lasfar représente 96% des recettes douanières de la DRCS (8,9 MMDH).



Principales performances

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE : L'activité des brigades dédiées à la lutte contre la contrebande ne cesse de se renforcer à travers la multiplication de leurs interventions qui ont permis la réalisation de saisies de marchandises de contrebande hors moyens de transport d'une valeur de 10,2 MDH, contre 7 MDH en 2016, soit une performance de 46%.

CONTRÔLE A POSTERIORI : Une nette évolution de 16% a été enregistrée en termes de droits et taxes compromis qui ont atteint 16,75 MDH en 2017 pour 31 enquêtes diligentées.

CONTRÔLE DES VOYAGEURS : Un très bon comportement du montant des devises saisies, réalisant une augmentation record de 124% par rapport à 2016. Une progression considérable de 74% est à signaler également au niveau des droits et taxes perçus en la matière.

Cette performance est due, essentiellement, à la réalisation de six opérations d'importation de bijoux en métaux précieux en bagage accompagné, avec un total de 4,3 MDH de droits et taxes, représentant 83% du montant global des droits et taxes perçus suite au contrôle des voyageurs.



CERTIFICAT DE MÉRITE

Remis à M. Abdellah MIRA pour la saisie de plus de 10 MDH de marchandises de contrebande par la brigade mixte Marrakech-ville (+67% par rapport à 2016)



DIRECTION REGIONALE DE CASABLANCA (DRCA)

Chiffres clés

DEDOUANEMENT ET RECETTES



376,4 mille DUM souscrites



28,3 MMDH de recettes douanières



14,3 MMDH au titre de la Taxe Intérieure de Consommation (TIC)

FACILITATION ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE



62 Magasins Et Aires de Dédouanement (MEAD), dont **6** nouveaux agréments



4 nouvelles sociétés installées dans la Zone Franche de Nouasseur (MIDPARC)

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR



779 lots de marchandises ciblés dans le cadre du contrôle a priori, générant **7,9** MDH de droits et taxes additionnels



86 enquêtes diligentées en matière de contrôle a posteriori, générant **262,2** MDH de droits et taxes compromis

Ressources humaines



942 Agents



56% Agents de brigade



28% de femmes



46% de cadres

Faits marquants

L'année 2017 a été marquée par deux événements majeurs ayant impacté les activités de la DRCA :

En mars, l'ordonnancement des colis postaux et des paquets poste a été transféré au Centre National de Dédouanement Postal (CNDP) relevant de la Circonscription de Nouasseur. Ce transfert a permis le redéploiement de 18 agents douaniers et a généré durant les 9 premiers mois de son activité des opérations de dédouanement d'une valeur globale estimée à 4,3 MDH. Quant aux envois postaux, le nombre global des pochettes s'est élevé à 2 646, portant sur des droits et taxes consignés de l'ordre de 2,1 MDH.



Dans le cadre des activités de la GRC-Entreprises, la DRCA s'est inscrite activement dans la démarche préconisée par l'ADII, laquelle vise à entretenir une relation durable avec l'entreprise, à s'informer en permanence sur ses besoins et à lui apporter les réponses adéquates. C'est dans cet esprit qu'un accompagnement a été assuré durant l'année 2017 au profit d'un portefeuille diversifié de 23 sociétés. Il constitue un début pour une dynamique plus soutenue en matière d'accompagnement de l'entreprise, notamment la PME.

Principales performances

RECETTES DOUANIÈRES : En 2017, les recettes se sont élevées à 28,3 MMDH, soit une progression de 16,7% par rapport à l'année 2016 (+20,2% pour la TIC et +13,6% pour la TVA). Cette hausse a profité, entre autres, de l'augmentation du nombre de DUM souscrites, estimée à 4,3%, en comparaison avec 2016.



ACTIVITÉS DES MEAD : Grâce à 6 nouveaux agréments, le nombre de MEAD installés à la DRCA est passé à 62 magasins en 2017. Cette dynamique s'est traduite par une appréciation des indicateurs d'activité de ces plateformes logistiques, puisque le nombre des DUM enregistrées s'est apprécié de 3% et le montant des valeurs y afférentes de 1,6% en comparaison avec l'année 2016.

CONTRÔLE DES VOYAGEURS : Grâce à la vigilance des équipes de contrôle opérant au niveau de l'aéroport Mohammed V, deux saisies importantes ont été réalisées. La première porte sur 12 kg de cocaïne saisis lors du contrôle d'un vol en provenance de São Paulo au Brésil, d'une valeur globale estimée à 12 MDH. Quant à la deuxième, elle concerne la saisie de 28 kg de cannabis en provenance de Conakry en Guinée.

LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON : L'effort consenti en la matière et la persévérance des équipes déployées ont permis de saisir 104 941 articles contrefaits d'une valeur s'élevant à environ 6 MDH.

TROPHÉE 2017 POUR LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Suite à l'avortement d'une tentative d'importation illicite de 12 kg de cocaïne en provenance de São Paulo au Brésil



DIRECTION REGIONALE DE CASA PORT (DRCP)

Chiffres clés

DEDOUANEMENT ET RECETTES



195 mille DUM souscrites



31,9 MMDH de recettes douanières, soit 36% des recettes nationales



24,6 MMDH sur la TVA à l'importation

FACILITATION ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE



Une trentaine de rencontres avec les PME autour des nouvelles facilités douanières.

Des actions d'accompagnement ont été programmées suite à ces rencontres

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR



115 mesures de suspension portant sur 58 marques commerciales dans le cadre de la lutte contre la contrefaçon



47 MDH de droits et taxes perçus suite aux opérations de contrôle a posteriori, générant 16,3 MDH d'amendes

Ressources humaines



556 Agents



52% Agents de brigade



25% de femmes



45% de cadres

Faits marquants

La DRCP accorde une attention particulière à l'insertion des nouvelles recrues en veillant à garantir les conditions propices pour leur intégration professionnelle. C'est dans ce sens qu'elle a mis en œuvre durant l'année 2017 un programme d'insertion d'une durée d'un mois et demi au profit de 21 techniciens de 3^{ème} grade. En effet, grâce à une ingénierie de formation locale, un plan de formation flexible a été conçu en vue de permettre une insertion progressive des nouvelles recrues.



Dans le souci d'améliorer les conditions et les espaces de travail et d'accroître la sécurité de l'enceinte portuaire, la DRCP a procédé au déplacement de deux structures opérationnelles à son siège. Il s'agit en effet de l'ordonnancement 3 et de la brigade de surveillance. Cette action répond par ailleurs à l'un des objectifs de la Stratégie 2021 visant la réduction de la dispersion des structures douanières au port.

Principales performances



RECETTES DOUANIÈRES : Malgré la légère augmentation de l'activité commerciale de la DRCP en 2017 en termes de DUM souscrites, les recettes douanières ont baissé de 3,4% par rapport à l'année 2016. Ce recul peut être expliqué par la hausse des importations en provenance des pays avec lesquels des accords de libre échange ont été conclus, particulièrement la Turquie. Cette diminution a affecté la majorité des rubriques fiscales, avec une baisse importante ayant touché les recettes au titre de la TIC d'environ 44,4%, soit un manque à gagner de 1,1 MMDH.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE : Avec 7 649 affaires constatées touchant aussi bien les déclarations d'importation que celles des exportations et de comptes RED, la DRCP a réussi à générer environ 93,6 MDH d'amendes transactionnelles. Le taux de règlement à l'amiable de ces affaires est estimé pour sa part à 94,7%.

CONTRÔLE NON INTRUSIF : La DRCP a assuré en 2017, grâce aux équipes dédiées à la gestion de scanners, 81 701 opérations de scannage contre 69 041 en 2016, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 18%.

LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS : En collaboration avec la brigade chargée de la gestion des scanners et l'ordonnancement de l'export, les éléments de la brigade de la lutte contre les stupéfiants ont procédé à la saisie de 2,8 tonnes de résine de cannabis. Le service a également procédé à la saisie de 8 tonnes de tabac maâssal, dissimulées dans une cargaison déclarée comme opération d'importation d'effets personnels en déménagement, couvert par de faux documents.

CERTIFICATS DE MÉRITE

Remis à :

- M. Najib OUALI pour la meilleure réalisation nationale en matière de contrôle de la valeur en procédant à des redressements de l'ordre de 6,1 MMDH ayant généré 1,5 MMDH de droits et taxes additionnels.
- M. Brahim SOBA et M. Regragui TALBITI pour leur contribution au programme d'insertion des nouvelles recrues à la DRCP



DIRECTION REGIONALE DU CENTRE

Chiffres clés

DEDOUANEMENT ET RECETTES



18,3 mille DUM souscrites



859,6 MDH de recettes douanières



462,8 MDH au titre de la Taxe Intérieure de Consommation (TIC)



255 MDH de recettes liées au dédouanement de véhicules

FACILITATION ET ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE



52 sociétés bénéficiant du statut OEA



13 nouvelles sociétés autorisées à s'installer dans les Zones Franches « Technopolis » et « Kénitra Atlantic Free Zone »

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR



66 interventions dans le cadre de la lutte contre la contrebande. La valeur totale des saisies est estimée à 48,1 MDH.



55 enquêtes diligentées en matière de contrôle a posteriori, générant 28,1 MDH de droits et taxes compromis

Ressources humaines



541 Agents



54% Agents de brigade



31% de femmes



47% de cadres

Faits marquants

L'année 2017 a été riche en événements importants à forte incidence sur le champ d'intervention et les indicateurs de performance de la DRCE :

La nomination de 23 nouveaux responsables régionaux qui est en mesure d'insuffler une nouvelle dynamique aux activités de la DRCE aussi bien au niveau local que par rapport à des métiers douaniers spécifiques.

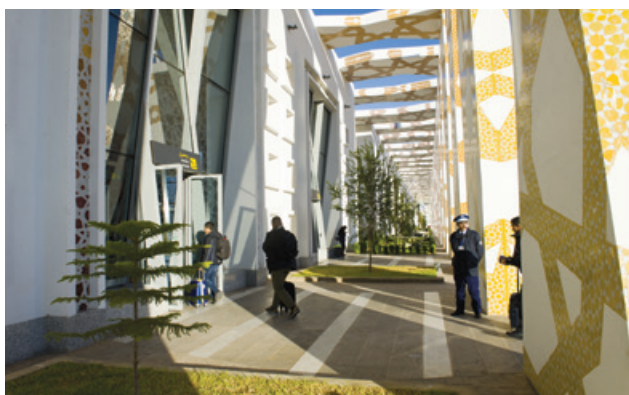
La création d'une nouvelle Circonscription à Meknès a permis de garantir une meilleure proximité du processus de décision étant donné l'importance des activités de dédouanement, notamment celles liées aux produits soumis à la TIC.

La conclusion d'un accord-cadre entre l'ADII et la société « PSA Maroc » qui définit les modalités pratiques pour l'acheminement des marchandises importées destinées à la construction des sites de production à la Zone Franche de Kénitra.

L'inauguration, dans la Zone Franche Technopolis de Salé, de l'extension de l'usine de la société Faurecia spécialisée dans la fabrication de coiffes pour véhicules automobiles destinées à l'exportation, ce qui est censé étendre le champ de contrôle des équipes affectées au dédouanement de marchandises.



Principales performances



RECETTES DOUANIÈRES : Les recettes au titre de la TIC ont enregistré une progression importante de 12,9% par rapport à l'année 2016, générant ainsi un montant qui dépasse les 493,7 MDH. Ceci n'a pas empêché les recettes globales de la DRCE de régresser légèrement de 0,6% pour atteindre les 859,6 MDH, et ce malgré l'augmentation du nombre de DUM souscrites de presque 38% en comparaison avec 2016.

TROPHÉE 2017 POUR LE CONTRÔLE DES IMPÔTS INDIRECTS

Pour la constatation de déficits et d'excédents importants suite au contrôle a posteriori, ayant engendré 14,6 MDH de droits et taxes

CONTRÔLE DES VOYAGEURS : Le nombre des voyageurs ayant transité par les aéroports de Rabat-Salé et de Fès-Sais a connu une progression de plus de 16,1% par rapport à l'année 2016, soit 1,86 millions de voyageurs en 2017, contre 1,6 millions en 2016. Cet afflux important a suscité une forte mobilisation des moyens humains et matériels et une adaptation aux exigences rigoureuses de sécurité aux frontières.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE : La multiplication des efforts en matière de contrôle a permis de réaliser 636 opérations de saisie portant sur des marchandises et des moyens de transport d'une valeur estimée à 48,1 MDH. L'exploitation des informations, l'implication des responsables régionaux et la conduite d'actions combinées entre différentes brigades de la DRCE sont les principaux atouts ayant favorisé cette bonne performance.

CERTIFICAT DE MÉRITE

Remis à M. Ayoub OUBELLA pour la meilleure réalisation nationale en matière de lutte contre la contrebande suite à la saisie d'une quantité de marchandises d'une valeur globale de 5,3 MDH



DIRECTION REGIONALE DU NORD-OUEST (DRNO)

Chiffres clés

DEDOUANEMENT ET RECETTES

 111,2 mille DUM dont plus de 94% souscrites sous Régimes Economiques en Douane

 503,7 MDH de recettes douanières

 397 MDH de recettes liées à la TVA

OPERATION MARHABA

 531,1 mille voyageurs à l'arrivée
568,4 mille voyageurs au départ

 78,1 mille véhicules à l'entrée
87,4 mille véhicules à la sortie

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE TRAFIC ILLICITE DES STUPEFIANTS

 151,7 MDH de marchandises de contrebande saisies lors de 718 affaires de lutte contre la contrebande

 2 tonnes de chira et de kif saisies

 1,4 million d'unités de cigarettes saisies

Ressources humaines



586 Agents



66% Agents de brigade



18% de femmes



36% de cadres

Faits marquants

Un grand tournant a marqué l'activité du port de Tanger ville, qui a été reconverti en un port de plaisance et de pêche maritime.

87 sociétés ont été nouvellement implantées dans la Zone Franche de Tanger (TFZ) portant le nombre de sociétés installées dans cette zone à 564.



Réalisation de quatre affaires remarquables ayant permis l'interception de 12,5 MDH de marchandises de contrebande (produits cosmétiques, produits d'hygiène, articles de confection, ...).

Inauguration d'un nouveau Magasin Et Aire de Dédouanement (MEAD) au niveau de l'aéroport de Tanger Ibn Batouta portant le nombre des MEAD installés au niveau de la région à 11.

Principales performances

RECETTES DOUANIÈRES : En 2017, les recettes se sont élevées à 503,7 MDH, soit une progression de 9,6% (+11,8% pour la TIC et +12,2% pour la TVA) et ce malgré une régression de 3% des droits de douane. Cette hausse est due, entre autres, à l'augmentation du nombre de DUM souscrites, estimée à 10%, en comparaison avec 2016.

ACTIVITÉS DES MEAD : L'activité au sein des MEAD a poursuivi sa dynamique de croissance avec une hausse de 14,5% du nombre des DUM enregistrées, passant de 52,5 mille en 2016 à 60,2 mille en 2017, traduite également par une augmentation des montants y afférents de 19%.



CONTRÔLE DES VOYAGEURS : Les efforts déployés par les agents de la DRNO ont permis la saisie de devises d'une contre valeur de plus de 16,6 MDH.



LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE :

Les interventions des brigades dédiées à la lutte contre la contrebande ont permis de constater plus de 718 affaires portant sur un montant de 151,7 MDH. Pour ce qui est des saisies de cigarettes, une affaire exceptionnelle a permis la saisie de près de 1,9 millions d'unités de cigarettes de contrebande.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DES STUPÉFIANTS :

Plus de 572 affaires de trafic des stupéfiants ont été enregistrées en 2017 et ont permis la saisie de 2 tonnes de chira et de kif et de 325 g de cocaïne.



DIRECTION REGIONALE DE TANGER MED (DRTM)

Chiffres clés

DEDOUANEMENT ET RECETTES



219,7 mille DUM souscrites
dont 145,2 mille à l'import



13,7 MMDH de recettes
douanières



7,5 MMDH de recettes liées à
la TVA

OPERATION MARHABA



29% des entrées effectuées
par Tanger Med



807,5 mille passagers à l'entrée
648,9 mille passagers à la sortie



204 mille véhicules à l'entrée
145,2 mille véhicules à la sortie

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR



15 kg de cocaïne et **10,3 kg**
d'héroïne saisis à bord d'un
autocar



129 enquêtes diligentées en
matière de contrôle a posteriori,
générant **58,13** MDH de
droits et taxes compromis

Ressources humaines



504 Agents



70% Agents de brigade



13% de femmes



36% de cadres

Faits marquants

Un nouveau local destiné à accueillir la sous direction régionale chargée des exportations et de la gestion des comptes a été inauguré. Il a permis non seulement l'amélioration du service rendu aux usagers mais également une sécurisation du circuit de dédouanement à l'export ainsi qu'une amélioration des conditions de travail des agents.



5 nouvelles sociétés ont été autorisées à s'installer dans la zone franche Tanger Automotive City dont une en début d'activité et 4 en cours de construction portant ainsi le capital global investi dans la zone à 28,7 millions d'euros.

3 sociétés ont bénéficié de l'autorisation préalable de certification de l'origine des marchandises placées dans les zones franches logistiques permettant ainsi à ces dernières d'offrir les meilleures solutions logistiques aux opérateurs en tant que hub régional.

La gestion active du stock des véhicules saisis ou abandonnés en douane a permis une réduction de plus de 78,5% du stock constitué dont 74% ont fait l'objet d'opérations de ventes.

Principales performances

RECETTES DOUANIÈRES : Une évolution significative de plus de 11% a été enregistrée durant l'année 2017, soit un montant de 13,7 MMDH contre 12 MMDH en 2016. En effet, cette augmentation de recettes est portée par une progression de 18% de la TVA et de 12% des droits d'importation. De même, les recettes liées à la TIC ont également connu une augmentation de plus de 8%.



RECOUVREMENT : Les amendes transactionnelles ont connu cette année

TROPHÉE 2017 DU RECOUVREMENT

Pour la réalisation de trois opérations de recouvrement exceptionnelles dont le montant global est de 54,3 MDH

une évolution importante de 44% qui s'est traduite par un montant de 75,3 MDH contre 52,5 MDH en 2016. Quant aux efforts déployés en matière de recouvrement forcé, ils ont permis le recouvrement d'un montant global de 21 MDH dont plus de 7 MDH issue d'une seule affaire liquidée en 2007.

CONTRÔLE DES VOYAGEURS : Tout en assurant un passage en douane fluide et des conditions d'accueil optimales, les équipes de la DRTM ont pu, grâce aux contrôles effectués, neutraliser un nombre important de tentatives de fraude. Aussi, ces efforts ont-ils été traduits par un montant global des droits et taxes recouvrés de 109 MDH tandis que la contre-valeur des devises saisies est estimée à 9,7 MDH.

TROPHÉE 2017 DU CONTRÔLE DES VOYAGEURS

Pour la saisie exceptionnelle de 25,4 kg de drogues dures et de 700 mille DH d'articles de contrebande

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DES STUPÉFIANTS : En plus des saisies exceptionnelles en matière de drogues dures, les équipes de la DRTM ont saisi plus de 27 mille comprimés psychotropes et plus de 4,8 millions unités de cigarettes de contrebande.



DIRECTION REGIONALE DU NORD-EST (DRNE)

Chiffres clés

DEDOUANEMENT ET RECETTES



12,8 mille DUM souscrites
dont 11,1 mille à l'import



1,3 MMDH de recettes
douanières



818,9 MDH de recettes liées
à la TVA

OPERATION MARHABA



+73% d'entrées par le port
de Nador



684,7 mille passagers à l'entrée
581,5 mille passagers à la sortie



89,7 mille véhicules à l'entrée
80,6 mille véhicules à la sortie

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET PROTECTION DU CONSOMMATEUR



Saisie de 37,5 tonnes de
sacs en plastique interdits
à la commercialisation



Saisie exceptionnelle de
52,3 mille comprimés
psychotropes dissimulés
dans des boîtes de
biscuits chocolatés

Ressources humaines



613 Agents



78% Agents de brigade



13% de femmes



24% de cadres

Faits marquants

Contribution au grand projet de Nador West par la réalisation de plusieurs opérations douanières au profit de la zone franche « BETOYA ». Le nombre de déclarations s'y rapportant est de l'ordre de 678 DUM pour une valeur de 301 MDH.



La lutte acharnée menée par les brigades de la DRNE contre le trafic des stupéfiants a permis la saisie de près de 180 mille comprimés d'extase et de 83,3 mille comprimés psychotropes.

Cession gratuite de plus de 590 tonnes de marchandises composées particulièrement d'effets vestimentaires, couvertures et produits alimentaires d'une valeur de plus de 4,9 MDH.

Principales performances

RECETTES EXCEPTIONNELLES : La vente des marchandises saisies ou abandonnées en douane y compris les moyens de transport a généré 26,3 MDH dont 11,9 MDH proviennent du produit de la vente d'ouvrages en or.

CONTRÔLE DES MARCHANDISES : Les droits et taxes redressés suite au contrôle immédiat ont atteint 4 MDH tandis que le montant des amendes perçues s'est établi à 3 MDH. De plus, 93 enquêtes diligentées en matière de contrôle a posteriori ont permis à la DRNE de générer 22 MDH de droits et taxes compromis.

TROPHÉE 2017 POUR LE CONTRÔLE DES OPÉRATIONS DE CHANGE

Pour la saisie de 390 mille euros au siège d'un bureau de change.



CONTRÔLE DES VOYAGEURS : Les contrôles effectués au cours de l'année 2017 ont permis la réalisation de 2 120 affaires ayant été à l'origine de la perception d'un montant de 11 MDH en termes de droits et taxes. Parallèlement, en matière de contrôle de change, la réalisation de 39 affaires a permis la saisie de devises dont la contre-valeur a atteint plus

de 12 MDH contre 5,1 MDH en 2016, marquant ainsi une évolution de 134%.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE : En tenant compte de l'évolution des modes opératoires en matière de contrebande, les efforts déployés par les équipes de la DRNE ont permis d'enregistrer plusieurs affaires dont la valeur des marchandises saisies a atteint 163 MDH marquant ainsi une hausse de 33% par rapport à l'année 2016.



LUTTE CONTRE LES STUPÉFIANTS : La régression des quantités saisies notamment au niveau des ports d'attache en Europe est en partie due au renforcement du contrôle au poste de Béni-Ensar. Aussi, les tentatives échouées ont-elles abouti à la saisie de 395,5 kg de résine de cannabis.



DOUANE EN CHIFFRES

- Les recettes douanières
- Les échanges extérieurs
- Le nombre de déclarations (DUM) enregistrées
- Le contentieux
- La gestion des requêtes
- Les mouvements transfrontaliers des MRE
- La mise à la consommation des voitures de tourisme

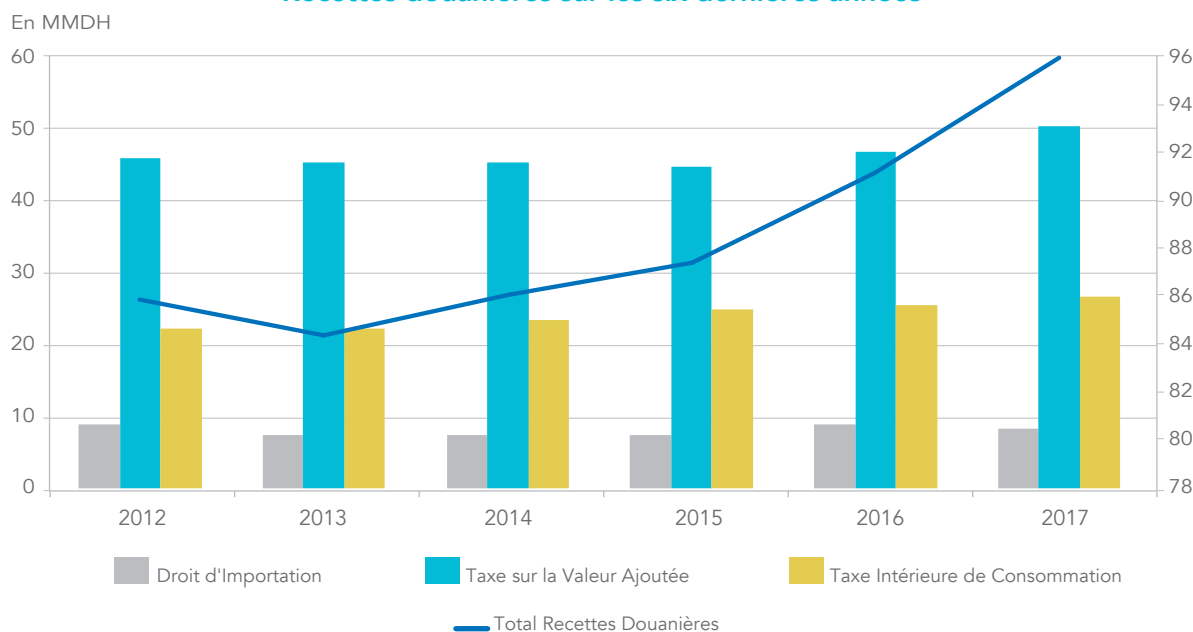
LES RECETTES DOUANIERES

REPARTITION DES RECETTES DOUANIERES PAR RUBRIQUE DE 2012 A 2017

En 2017, les recettes douanières se sont élevées à 95 MMDH enregistrant ainsi un record jamais réalisé par le passé. Cette performance est due principalement à une évolution remarquable des importations. Pour

les recettes douanières budgétaires, elles ont enregistré la même progression pour s'établir à 89 MMDH. A l'exception des droits d'importations, tous les droits et taxes recouvrés par l'ADII ont enregistré une évolution positive.

Recettes douanières sur les six dernières années

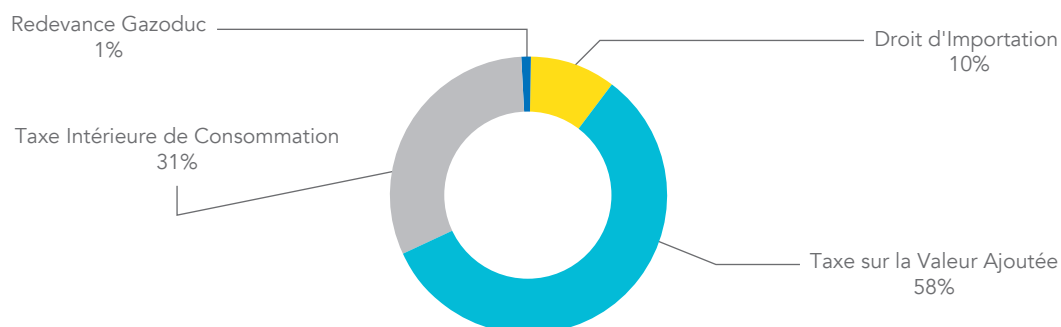


Au cours de l'année 2017, la Taxe sur la Valeur Ajoutée a constitué 58% du montant global des recettes budgétaires, suivie de la Taxe Intérieure de

Consommation avec une part de 31%, ensuite du droit d'importation (10%) et enfin de la redevance Gazoduc (1%).

Répartition des recettes budgétaires par rubrique

Année 2017



Evolution des recettes douanières par rubrique sur les six dernières années

(En MMDH)

RUBRIQUES	2012	2013	2014	2015	2016	2017*	Var en %
Droits d'importation (DI)	9,0	7,7	7,7	7,7	9,1	8,6	-5,2
Taxes intérieures de consommation (TIC) dont :	22,7	22,9	23,8	25,4	26,1	27,4	4,8
- TIC sur produits énergétiques	13,1	13,3	13,9	15,3	15,2	15,7	3,4
- TIC sur tabacs manufacturés	8,2	8,0	8,5	8,6	9,3	9,9	6,3
- TIC sur les autres produits	1,5	1,5	1,5	1,5	1,6	1,7	9,2
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dont :	46,8	46,3	46,4	45,8	47,9	51,4	7,4
- TVA sur produits énergétiques	11,4	10,7	9,8	7,9	7,1	8,5	20,1
- TVA sur les autres produits	35,4	35,7	36,6	37,9	40,8	42,9	5,1
Redevance gazoduc	2,1	2,3	2,4	1,8	1,0	1,0	1,6
Total des Recettes Budgétaires	81,0	79,5	80,7	80,8	84,3	88,8	5,3
Recettes affectées aux comptes spéciaux du trésor	3,6	3,8	4,1	5,3	5,3	5,3	0,9
Recettes transférées à d'autres organismes**	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	6,3
Total des Recettes Douanières	85,2	83,8	85,4	86,6	90,2	94,7	5,0

(*) Données provisoires

(**) Données actualisées

Droit d'Importation

Les recettes au titre du droit d'importation ont affiché une régression de 5%, attribuée exclusivement au recul des droits d'importation sur le blé (-807 MDH : soit 676,6 MDH cette année contre 1 483 MDHs un an auparavant).

Les droits d'importation hors blé ont progressé de 4,4%. Cette évolution est corrélée à l'amélioration des importations taxables au titre du droit d'importation de 9%.

Taxe sur la Valeur Ajoutée

Les recettes de la TVA ont progressé de 7,4%, atteignant 51,4 milliards de DH contre 47,9 milliards de DH en 2016. Les deux rubriques de cette taxe ont enregistré une performance.

- La hausse de la TVA sur les produits énergétiques provient de la hausse des cours internationaux de 23% conjuguée à une progression du volume des produits énergétiques de 3,4%.
- L'évolution de la TVA sur les autres produits s'explique par le bon comportement des importations de l'année 2017 qui ont enregistré une progression de 6,3%.

Taxe Intérieure de Consommation

Les TIC ont enregistré une progression de 4,8% par rapport à l'année précédente attribuée à la bonne performance de toutes ses rubriques.

- **La TIC sur les produits énergétiques** a généré une recette de 15,7 MMDH en hausse de 3,4% par rapport à 2016. 80% de cette taxe provient de la TIC prélevée sur le produit « Gasoil et fuel-oil ».
- **La TIC sur les tabacs manufacturés** a progressé (+6,3%, soit +592 MDH) par rapport à l'année précédente en raison de l'accroissement du nombre de cigarettes déclarées de 4,9% en 2017.
- Les recettes au titre des **TIC sur les autres produits** se sont établies à 1,7 MMDH au cours de l'année 2017, soit une progression de 9,2% par rapport à 2016.

Redevance GAZODUC

Les recettes encaissées à ce titre se sont établies à 1 015 MDH en légère hausse de 1,6% par rapport à l'année 2016. Ce résultat est attribué à la hausse des prix de 23%, conjuguée à un recul de 11% du volume du gaz naturel ayant transité par le territoire national.

EVOLUTION DES RECETTES DOUANIERES PAR RAPPORT A CERTAINS AGREGATS ECONOMIQUES

Evolution des recettes douanières par rapport à certains agrégats économiques

(En MMDH)

RUBRIQUES	2012	2013	2014	2015	2016	2017*
Recettes budgétaires douanières	81,0	79,5	80,7	80,8	84,3	88,8
En % des recettes fiscales	41%	41%	41%	39%	40%	39%
Recettes Douanières	85,2	83,8	85,4	86,6	90,2	94,7
En % du PIB	10,1%	9,3%	9,3%	8,8%	8,9%	8,8%
Droits d'importation	9,0	7,7	7,7	7,7	9,1	8,6
Taux de pression fiscale en %	2,3%	2,0%	2,0%	2,1%	2,2%	2,0%

(*) Données provisoires.

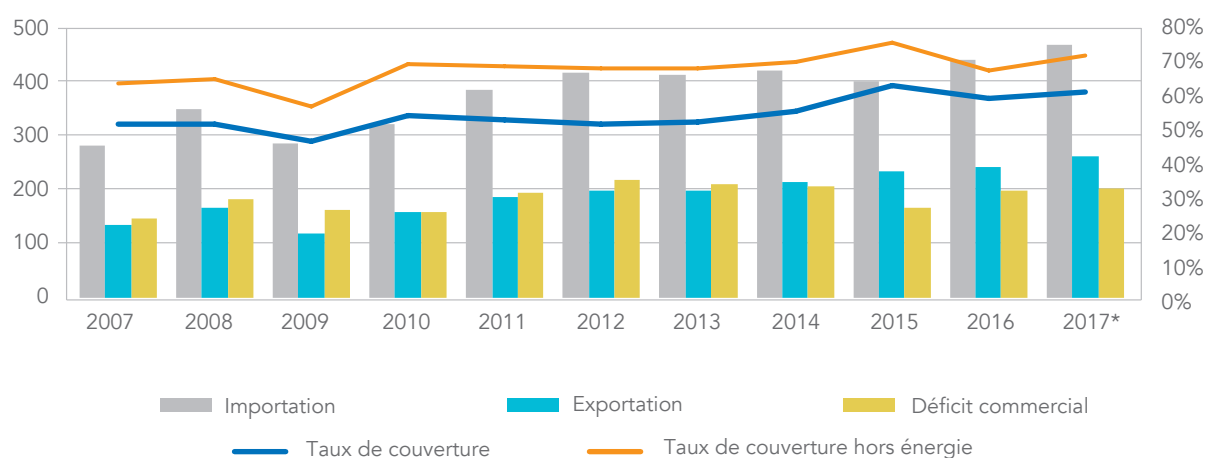
En 2017, les recettes douanières budgétaires ont contribué à hauteur de 39,4% dans les recettes fiscales. Par ailleurs, le taux de pression fiscale sur les importations a baissé significativement puisqu'il est passé de 2,3% en 2012 à 2% en 2017, soit une réduction de 15% en 6 ans.

LES ECHANGES EXTERIEURS

L'année 2017 a été marquée par une forte dynamique des échanges extérieurs, enregistrant des records jamais réalisés au niveau des importations et des exportations. Le déficit commercial se situe à 190 MMDH contre 185 MMDH en 2016 soit une hausse de 3%. Ce résultat provient d'une progression des importations (+26,3 MMDH) plus importante que celle des exportations (+21,1 MMDH). Le taux de couverture s'est ainsi amélioré de 1,5 point, d'une année à l'autre, atteignant 56,3% en 2017.

BALANCE COMMERCIALE

Evolution des échanges extérieurs (2007 à 2017)



(*) Données provisoires

L'aggravation du déficit commercial est attribuable principalement à :

- L'alourdissement de la facture énergétique de 27% ou +15 MMDH. Hors produits énergétiques, les importations n'augmentent que de 3% ou de 11 MMDH.
- La progression des importations des produits finis de consommation de 5% ou +5 MMDH.
- La hausse des exportations de 9,4% qui ont atteint 245 MMDH tirée par la bonne performance réalisée par l'ensemble des secteurs notamment les phosphates et dérivés, l'automobile et l'agriculture et agro-alimentaire.

Déficit commercial sur les six dernières années

(En MMDH)

	2012	2013 (*)	2014	2015	2016 (**)	2017 (***)	Var en %
Importations CAF	386,9	381,3	391,3	372,2	409,0	435,3	6%
Exportations FAB	184,9	184,6	200,8	218,0	224,0	245,1	9%
Déficit commercial	202,1	196,7	190,5	154,2	185,0	190,2	3%
En % PIB	24%	22%	21%	16%	18%	18%	
Taux de couverture	47,8%	48,4%	51,3%	58,6%	54,8%	56,3%	
Taux de couverture hors énergie	63,3%	62,9%	65,1%	70,3%	62,7%	66,5%	

(*) : Les chiffres de l'année 2013 et des années antérieures sont établis par l'Office des Changes selon le système dit commerce spécial.

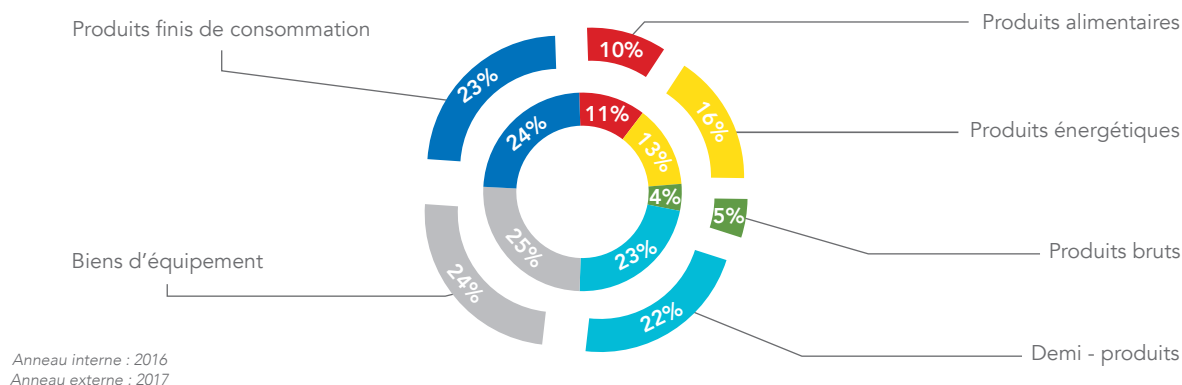
(**) : Données définitives présentant un écart avec les données provisoires publiées au niveau du rapport d'activité 2016.

(***) : Données provisoires.

ECHANGES EXTERIEURS PAR GROUPEMENT D'UTILISATION

A l'import

Structures des importations par groupement d'utilisation : Année 2016-2017



Les achats en biens d'équipement occupent le premier poste des importations avec une part de 24% du total des importations en 2017.

Les approvisionnements en produits énergétiques ont évolué de 3 points et représentent 16% du total des importations, contre 13% en 2016.

Les achats de produits alimentaires perdent 1 point en 2017 avec une part de 10% des importations globales.

Les acquisitions de demi-produits représentent 23% des importations, en baisse de 1 point par rapport à 2016.

Importations par groupement d'utilisation et par principal produit (2016-2017)

(En MMDH)

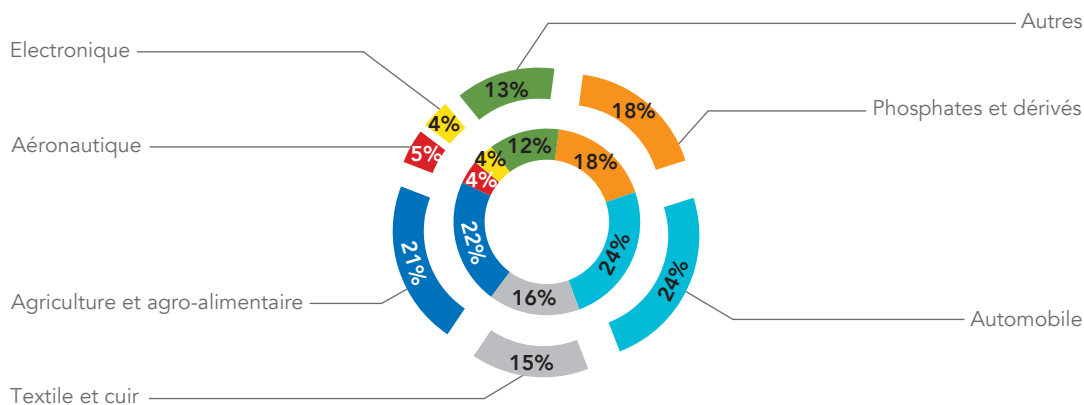
	2016	2017*	Var. en %
BIENS D'EQUIPEMENT	103,7	105,8	2,0
Fils, câbles et autres conducteurs isolés pour l'électricité	8,7	9,6	9,5
Parties d'avions	3,3	5,2	56,2
Machines et appareils divers	7,0	8,8	25,1
BIENS DE CONSOMMATION	96,7	101,7	5,2
Parties et pièces pour voitures de tourisme	16,3	17,7	8,5
Tissus et fils de fibres synthétiques et artificielles	6,6	7,2	9,2
Réfrigérateurs et autres articles domestiques	1,9	2,3	19,6
DEMI - PRODUITS	91,6	95,0	3,8
Matières plastiques et ouvrages divers en plastique	11,5	13,0	12,9
Produits chimiques	9,2	10,5	14,1
Ammoniac	2,8	3,9	38,1
PRODUITS ENERGETIQUES	54,5	69,5	27,4
Gas-oils et fuel-oils	26,2	34,3	31,1
Gaz de pétrole et autres hydrocarbures	11,1	13,8	24,1
PRODUITS ALIMENTAIRES	44,6	42,5	-4,7
Blé	12,8	8,3	-34,7
Orge	1,8	0,8	-56,9
PRODUITS BRUTS	17,8	20,7	15,8
Ferraille, déchets, débris de cuivre et autres minerais	0,7	1,5	-
Huile de soja	3,5	3,9	13,1
IMPORTATIONS GLOBALES	409,0	435,3	6,4

(*) : Données provisoires.

- La **facture énergétique** a enregistré une importante hausse de 27,4% en raison de la reprise des cours du pétrole à l'international. En 2017, les importations du gasoil et fuel-oils représentent 49% des achats des produits énergétiques et les achats de gaz de pétrole et autres hydrocarbures en représentent 20%.
- Les achats des **produits alimentaires** ont baissé de 5,2% en raison principalement du recul des approvisionnements en blé (-35% ou -4,4 MMDH), conséquence de la bonne tenue de la campagne agricole 2016/2017.
- Les importations de **produits finis de consommation** affichent une augmentation de 5,1%. Ainsi les achats de réfrigérateurs et autres articles domestiques ont enregistré une hausse de 19,6% et les importations de tissus et fils de fibres synthétiques et artificielles et de parties et pièces pour voitures de tourisme ont progressé respectivement de 9,3% et 8,5%.
- Les achats en **biens d'équipement** ont progressé de 2%. Les importations de parties d'avions ont augmenté de 56% et les acquisitions de machines et appareils divers affichent une hausse de 25%.
- Les acquisitions de **demi-produits** ont augmenté de 3,8% ou 3,5 MMDH en raison essentiellement de la progression des achats de matières et ouvrages divers en plastique (+12,9% ou +1,5 MMDH), des produits chimiques (+14,1% ou +1,3 MMDH) et de l'ammoniac (+38,1% ou +1 MMDH)
- Les importations de **produits bruts** se sont accrues de 15,8% ou 2,8 MMDH tirées par les hausses affichées par les achats de ferraille (+753 MDH) et d'huile de soja brute ou raffinée (+457 MDH).

A l'export

Structure des exportations par secteur d'activité : Année 2016-2017



Anneau interne : 2016
Anneau externe : 2017

Le secteur automobile est en tête des exportations de l'année 2017, en contribuant à hauteur de 24%, suivi des livraisons en agriculture et agro-alimentaire avec une part de 22% et des ventes de phosphates et dérivés avec une part de 18%.

Le secteur de l'aéronautique enregistre une progression en 2017 avec une part de 5% des exportations, soit un gain de 1 point par rapport à la même période en 2016.

Exportations par secteur d'activité (2016 - 2017)

(En MMDH)

Secteur	2016	2017*	Var en %	Part en % (2016)	Part en % (2017)
Phosphates et dérivés	39,6	44,0	11,1	17,7	18,0
Automobile	54,6	58,6	7,3	24,4	23,9
- Construction	29,8	31,4	5,5	13,3	12,8
- Câblage	19,8	21,3	7,8	8,8	8,7
Textile et cuir	35,3	37,5	6,1	15,8	15,3
- Vêtements confectionnés	21,9	23,6	7,5	9,8	9,6
- Articles de bonneterie	7,5	7,7	3,4	3,3	3,1
- Chaussures	3,0	3,0	0,3	1,3	1,2
Agriculture et agro-alimentaire	48,5	51,9	7,0	21,6	21,2
- Industrie alimentaire	29,5	32,1	8,8	13,2	13,1
- Agriculture, sylviculture, chasse	16,1	17,7	10,4	7,2	7,2
Aéronautique	9,2	11,1	20,0	4,1	4,5
Electronique	8,4	7,6	8,5	3,8	3,7
- Composants électroniques	4,2	4,4	5,1	1,9	1,8
Industrie pharmaceutique	1,1	1,2	5,7	0,5	0,5
Autres	27,2	31,8	16,9	12,1	13,0
Total général	224,0	245,1	9,4	100,0	100,0

(*) : Données provisoires.

En 2017, les exportations se sont élevées à 245,1 MMDH contre 224 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 9,4%. Cette évolution est attribuable aux bonnes performances réalisées par l'ensemble des secteurs à l'export. Le secteur automobile affiche une hausse de +7,3% ou 3,9 MMDH tiré par la progression des segments du câblage (+8% ou +1,6 MMDH) et de la construction (+5,5% ou +1,5 MMDH).

Les ventes de phosphates et dérivés ont atteint 44 MMDH en 2017 contre 39,6 MMDH un an auparavant soit une progression de 11,1%.

Le secteur de l'agriculture et l'agro-alimentaire enregistre une hausse de 7% ou 3,4 MMDH et représente 21% des exportations marocaines.

Les exportations du secteur textile et cuir ont augmenté de 6,1% et sont constituées essentiellement de vêtements confectionnés et d'articles de bonneterie.

Le secteur aéronautique poursuit sa progression en 2017 enregistrant une évolution de 20% ou 1,8 MMDH.

ECHANGES EXTÉRIEURS PAR FAMILLE DE RÉGIME DOUANIER

Les importations simples ont enregistré une légère hausse de 1% et ont représenté en 2017, 69% du total des importations contre 73% en 2016, soit une baisse de 4 points.

Les importations en Admission Temporaire pour Perfectionnement Actif (ATPA) affichent une progression de 11% et contribuent à hauteur de 23% au total des importations en 2017.

Importation par famille de régime douanier

(En MDH)

	2016	2017*	Var.	Part en 2016	Part en 2017
Import simple	297 065	300 543	1%	73%	69%
Import en ATPA	91 070	101 281	11%	22%	23%
- Avec paiement	66 441	74 317	12%	16%	17%
- Sans paiement	24 629	26 964	9%	6%	6%
Import autres régimes	20 835	33 451	61%	5%	8%
TOTAL IMPORT	408 970	435 276	6%	100%	100%

(*) : Données provisoires.

Les exportations en suite d'ATPA ont évolué de 11% par rapport à 2016, avec une part de 71% du total des exportations.

Les exportations simples, représentant 13% du total des exportations en 2017, ont affiché une hausse de 13% par rapport à 2016.

Exportation par famille de régime douanier

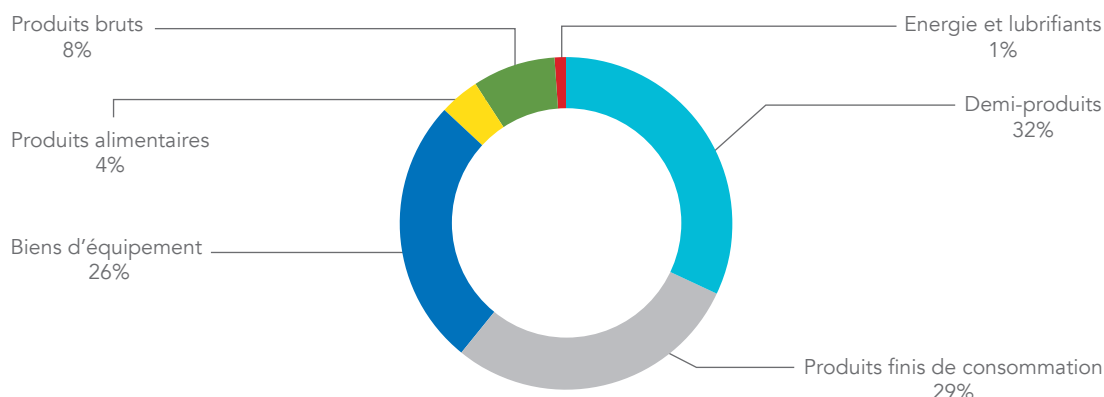
(En MDH)

	2016	2017*	Var.	Part en 2016	Part en 2017
EXPORT en suite d'ATPA	155 371	173 131	11%	69%	71%
Avec paiement	117 402	133 584	14%	52%	55%
Sans paiement	37 969	39 548	4%	17%	16%
EXPORT SIMPLE	27 406	30 870	13%	12%	13%
EXPORT AUTRES REGIMES	41 188	41 057	-0,3%	18%	17%
TOTAL EXPORT	223 965	245 059	9%	100%	100%

(*) : Données provisoires.

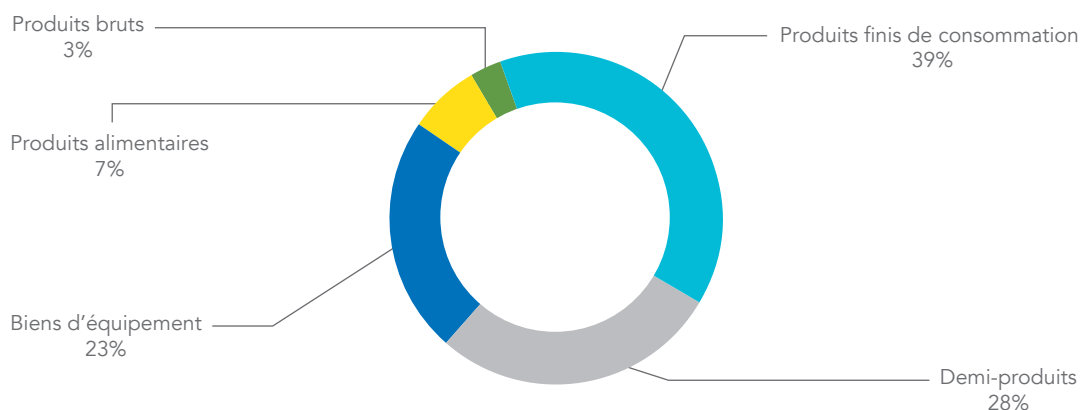
ZOOM SUR LES ADMISSIONS TEMPORAIRES POUR PERFECTIONNEMENT ACTIF (ATPA)

Répartition des importations en ATPA par groupement d'utilisation en 2017



En 2017, le groupe de produit « Parties et pièces détachées pour véhicules industriels » est le 1^{er} produit importé avec une part de 10,2% du total des importations en ATPA, soit 10,3 MMDH, suivi de « Fils, câbles et autres conducteurs isolés pour l'électricité » (8,2%, soit 8,3 MMDH), et « Appareils pour la coupure ou la connexion des circuits électriques et résistances » (5,7% soit 5,7 MMDH).

Répartition des exportations en ATPA par groupement d'utilisation en 2017



A l'export, le produit « engrais naturels et chimiques » est le 1^{er} produit exporté en suite d'ATPA en 2017, avec une part de 14% du total, avec une évolution de +19% soit 24,9 MMDH. Il est suivi des « Fils, câbles et autres conducteurs isolés pour l'électricité » (+8%, soit 24,4 MMDH) et des voitures de tourisme (-2%, soit 24,2 MMDH).

ECHANGES EXTÉRIEURS PAR DIRECTION RÉGIONALE

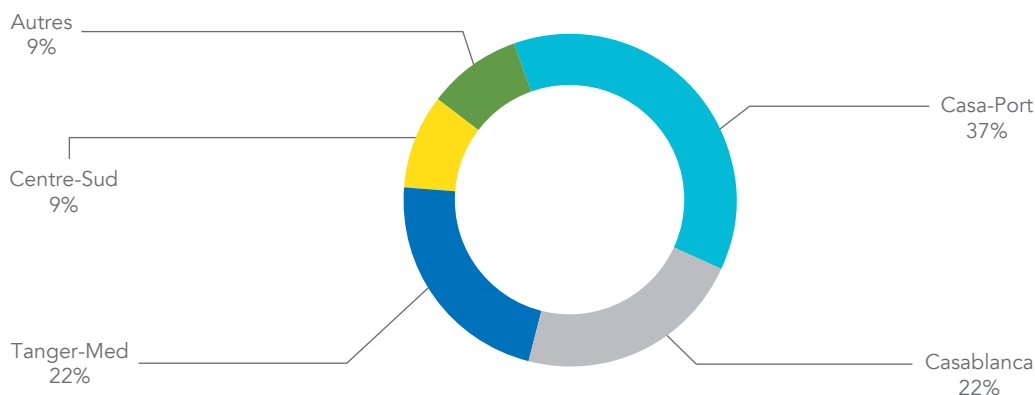
En 2017, Casa-Port est la première porte d'entrée des marchandises alors que Tanger-Med est le premier point de sortie.

La structure des importations par direction régionale laisse apparaître une prédominance de trois directions régionales à savoir, Casa-Port, Casablanca et Tanger-Med qui s'accaparent 81% du total des importations.

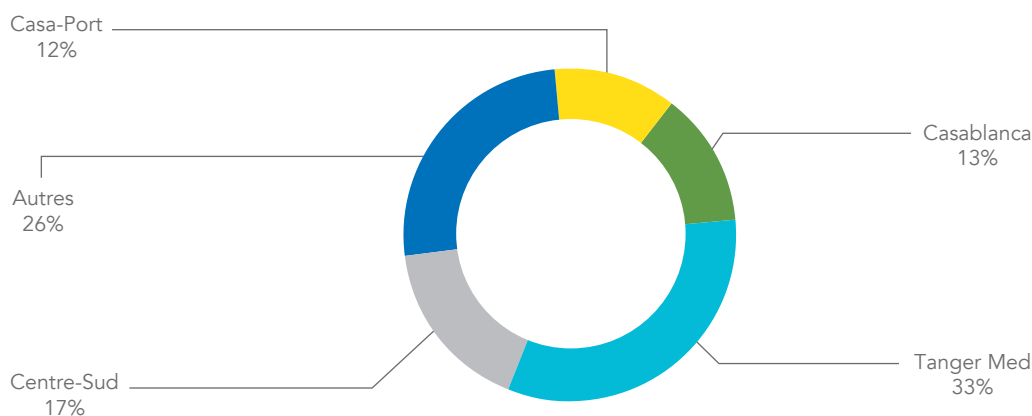
Après Tanger Med, le Centre Sud a occupé la 2^{ème} position en ce qui concerne les exportations de l'année 2017.

Une évolution des importations a été constatée à Tanger-Med (+13% ou +11,3 MMDH), à Casablanca (+8% ou +7 MMDH) et au Nord-Ouest (+12% ou +1,6 MMDH).

Importations par direction régionale en 2017



Exportations par direction régionale en 2017



LES ZONES FRANCHES

Le Maroc compte 12 zones franches d'exportation qui couvrent l'ensemble du territoire du royaume :

- 07 ZFE opérationnelles : Tanger Free Zone, Tanger Automotive City, Tanger Melloussa (Renault), Kénitra, Nouaceur, Technopolis à Salé et le complexe de zones franches de Tanger Med ;
- 02 ZFE en cours d'aménagement : Oujda et Betoya (Nador West Med) ;
- 03 ZFE en cours de placement : Laâyoune, Dakhla et Fès Ras El Ma.

Zoom sur la zone franche d'exportation industrielle de Tanger-Med : RENAULT MELOUSSA

Production des voitures de tourisme

		2012	2013	2014	2015	2016	2017	Var. 17/16
Exportation	Nombre de véhicule	52 616	95 636	171 055	217 513	266 344	283 529	6%
	Valeurs en MDH	4 421	8 235	16 397	20 208	24 800	26 475	7%
Mise à la consommation sur le territoire national	Nombre de véhicule	3 001	6 926	7 192	11 776	15 898	17 078	7%
	Valeurs en MDH	337	684	654	1 090	1 451	1 478	2%

(*) : Données provisoires.

L'industrie automobile a connu une expansion considérable depuis 2012 passant de 52 mille voitures exportées à environ 284 mille unités en 2017. Le chiffre d'affaire à l'export est passé de 4,4 MMDH en 2012 à 26,5 MMDH en 2017, soit une évolution annuelle moyenne de 43% au cours de cette période.

LE NOMBRE DE DECLARATIONS (D.U.M) ENREGISTREES

EVOLUTION DU NOMBRE DE DECLARATIONS PAR FAMILLE DE REGIMES DOUANIERS

Nombre de déclarations¹ par famille de régime douanier sur les six dernières années

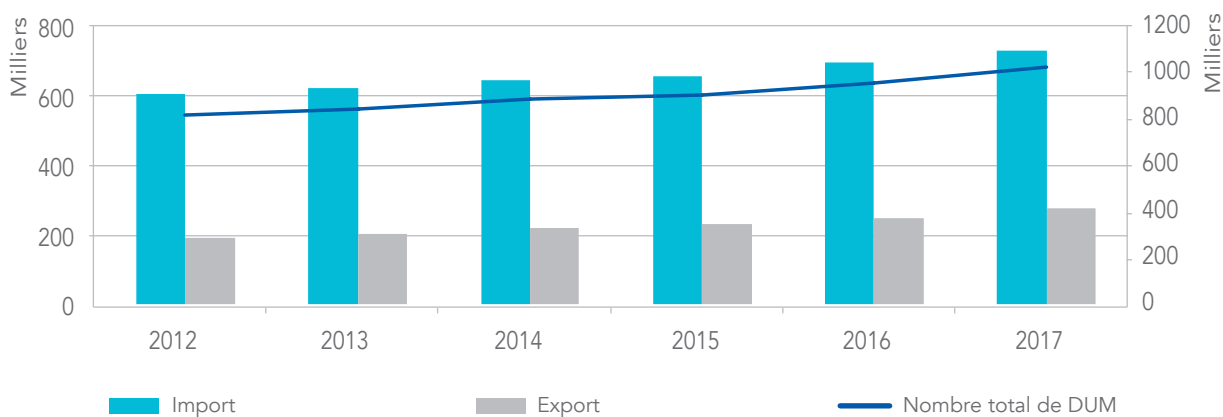
	2012	2013	2014	2015	2016	2017*	Var. 2017/2016
Nombre de DUM à l'import	605 313	621 020	647 311	660 272	695 878	729 691	5%
Importation simple	377 531	390 049	412 819	420 120	444 145	460 732	4%
Importations sous RED	126 114	125 628	124 641	127 328	131 344	135 739	3%
Régimes de transit	33 267	36 482	38 530	39 582	39 067	42 180	8%
Cessions et transferts sous RED	30 426	29 020	30 060	31 136	33 071	33 289	1%
Régimes des zones franches	21 915	24 807	26 166	27 757	30 700	37 881	23%
Régimes de réimportation	6 003	5 660	6 039	5 787	7 027	8 570	22%
Mises à la consommation en suite de RED	4 762	4 178	3 769	3 209	3 593	3 719	4%
Nombre de DUM à l'export	193 718	205 372	220 590	229 384	247 598	275 975	11%
Exportations en suite de RED	112 093	112 782	114 545	117 883	124 098	128 626	4%
Exportations simples	45 586	52 032	61 417	64 970	69 417	77 268	11%
Régimes des zones franches	33 208	37 408	40 774	42 575	50 250	65 874	31%
Régimes de transit	1 472	1 867	2 395	2 504	2 459	2 646	8%
Nombre de DUM des régimes internes	5 054	5 371	5 031	4 360	2 486	2 349	-6%
Régimes des marchandises produites localement et soumises à TIC	4 856	5 116	4 747	4 101	2 063	1 945	-6%
Transport maritime intérieur	198	255	284	259	423	404	-4%
Nombre total de DUM	804 085	831 763	872 932	894 016	945 962	1 008 015	7%

(*) : Données provisoires.

Au titre de l'année 2017, le nombre total de DUM a augmenté de 7% par rapport à 2016. Les déclarations d'importation ont contribué à hauteur de 72% du total des déclarations enregistrées en 2017.

A l'export, un accroissement de 11% a été comptabilisé par rapport à 2016.

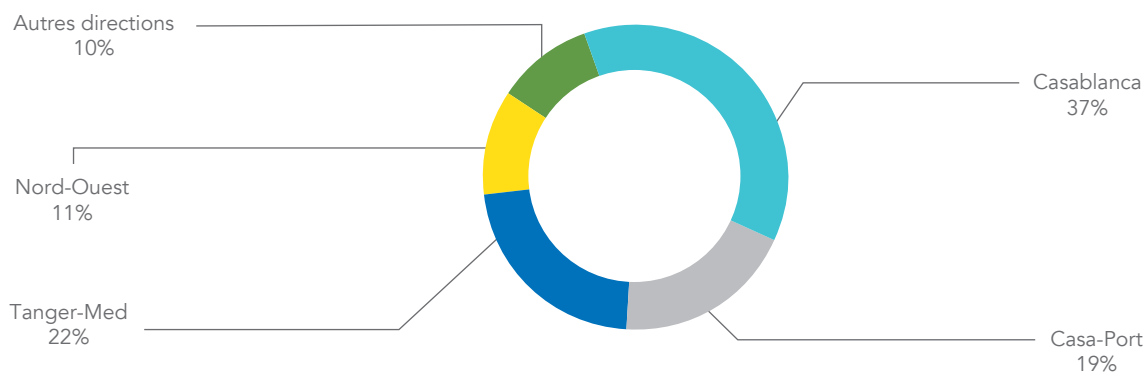
Evolution du nombre de DUM à l'import et à l'export De 2012 à 2017



1 : Données rectifiées : Comprend toutes les DUM enregistrées dans le système BADR pour l'ensemble des régimes douaniers (import, export et interne). Toutes les déclarations provisionnelles sont comptabilisées qu'elles soient régularisées ou non.

REPARTITION DU NOMBRE DE DECLARATIONS PAR DIRECTION REGIONALE

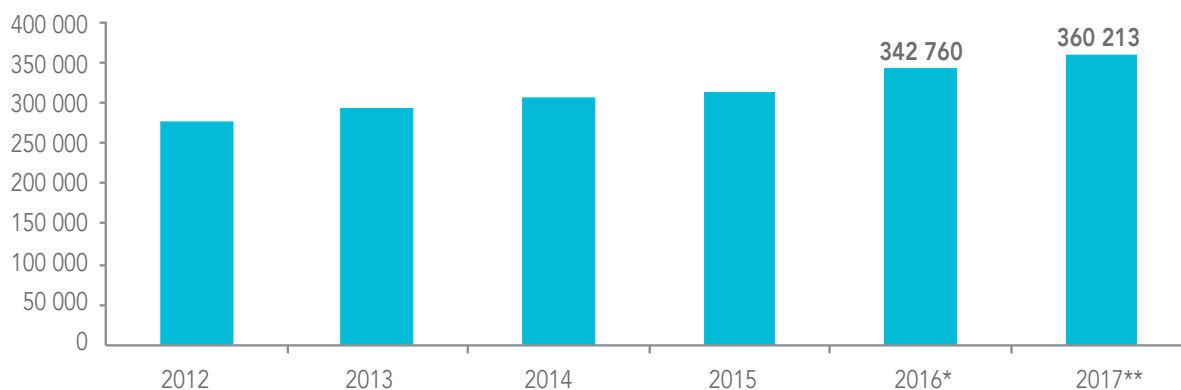
Répartition du nombre de DUM par direction régionale en 2017



En 2017, 37% des DUM ont été souscrites au niveau de la Direction Régionale de Casablanca, suivie de Tanger Med (22%) et de Casa-Port (19%).

ZOOM SUR LES MAGASINS ET AIRES DE DÉDOUANEMENT (MEAD)

Evolution du nombre de déclarations dans les MEAD : De 2012 à 2017



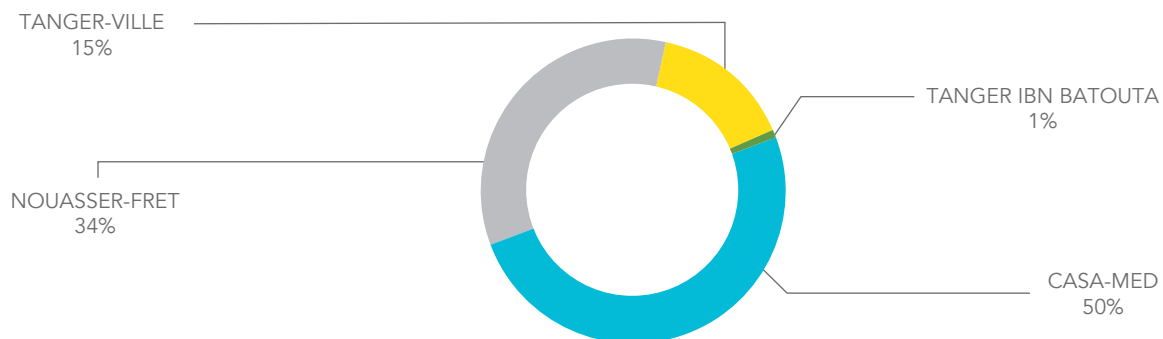
(*) : Données définitives présentant un écart avec les données provisoires publiées au niveau du rapport d'activité 2016

(**) : Données provisoires.

Le nombre de déclarations en douane enregistrées en 2017 dans les MEAD a contribué à hauteur de 36% du total des déclarations de l'année 2017.

Le flux des marchandises dans les MEAD s'est accéléré entre 2012 et 2017, soit une progression de 30%.

Répartition des déclarations dans les MEAD par bureau (2017)



En 2017, le flux des marchandises au sein des MEAD a évolué de 5% par rapport à 2016. 85% du flux réalisé dans ces magasins concerne les importations.

Le bureau de Casa-MEAD vient en tête avec une contribution de 50%, suivi de Tanger et de Nouasser avec des parts respectives de 34% et 15%.

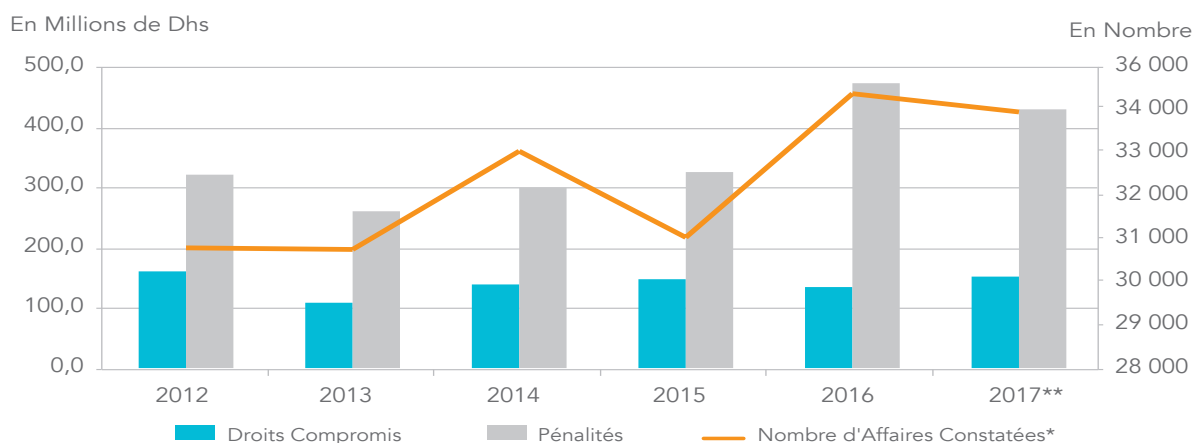
LE CONTENTIEUX

EVOLUTION DES AFFAIRES CONTENTIEUSES DE 2012 A 2017

Les affaires constatées par l'ADII ont progressé de 4% accompagnées d'une hausse des droits compromis de 17%.

Les pénalités recouvrées en 2017 ont régressé de 9% par rapport à l'année précédente en raison principalement de la baisse des pénalités afférentes à des affaires de change (- 32% ou -60,3 MDH) ainsi que des affaires de détention sans justification (-46% ou -34,8 MDH). Hormis ces types d'affaires, les amendes ont évolué de 20%.

Evolution des affaires contentieuses de 2012 à 2017



	2012	2013	2014	2015	2016	2017**	Var.
Nombre d'Affaires Constatées*	30 405	30 366	32 329	30 618	33 460	34 745	4%
Part des affaires réglées par transaction	75%	75%	73%	76%	78%	73%	

(En MDH)

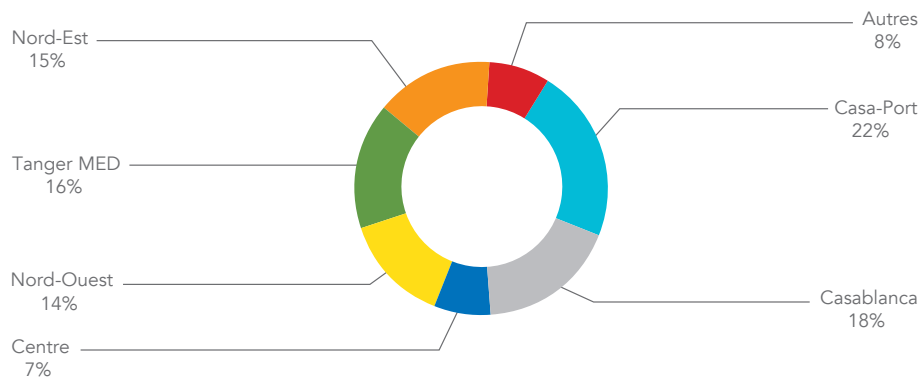
Droits compromis	160,1	110,0	138,8	148,5	135,8	159,3	17%
Pénalités	320,2	259,7	298,9	325,7	474,5	432,5	-9%

(*) : Hors les affaires véhicules

(**) : Données provisoires

AFFAIRES CONTENTIEUSES PAR DIRECTION REGIONALE : ANNEE 2017

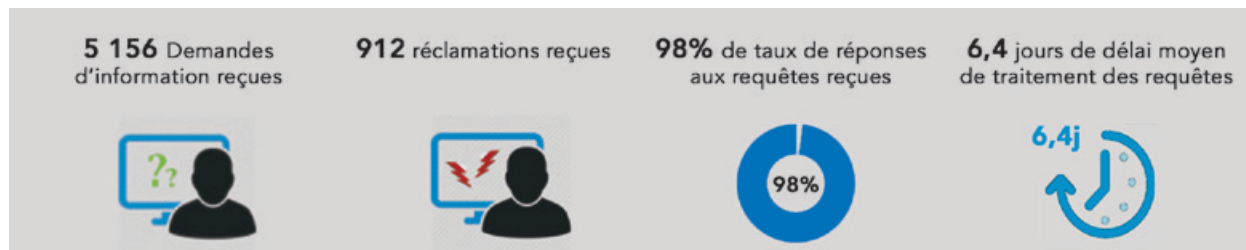
Répartition des affaires constatées par direction régionale en 2017



Les affaires contentieuses enregistrées à Casa-Port et à Casablanca représentent 40% du total des affaires constatées durant l'année 2017.

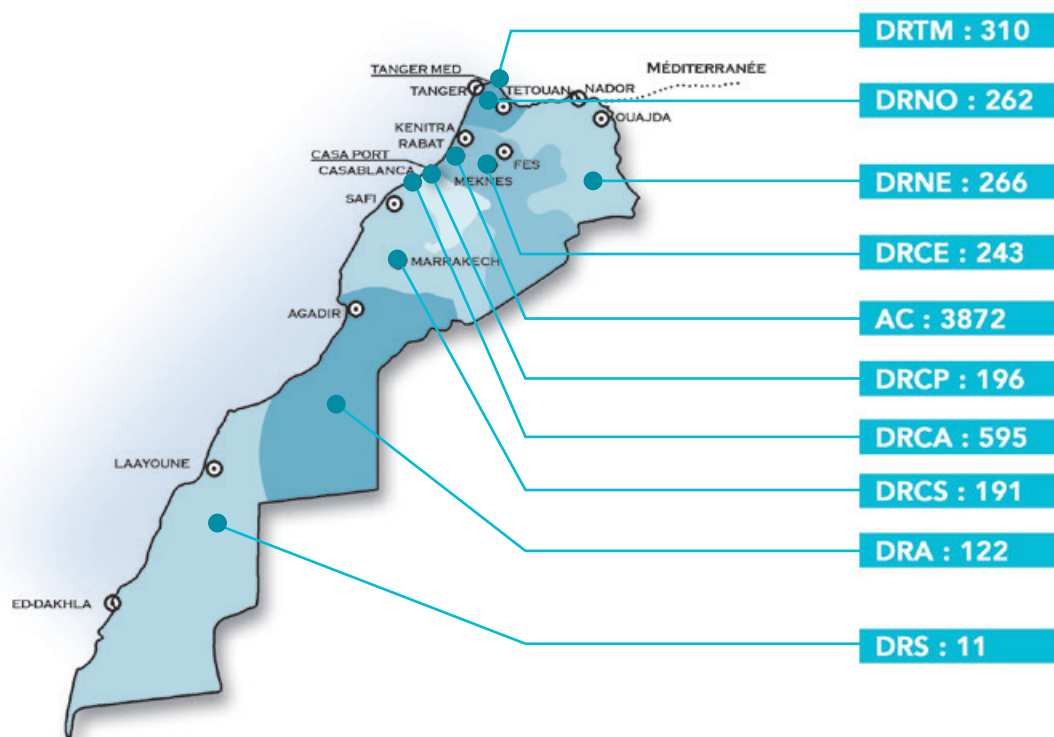
LA GESTION DES RECLAMATIONS ET DES DEMANDES D'INFORMATION

PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE



En 2017, 6 068 requêtes ont été reçues par l'ADII, réparties entre 5 156 demandes d'information (85%) et 912 réclamations (15%). Le taux de réponse s'est établi à 98% et le délai moyen de traitement des requêtes reçues à 6,4 jours.

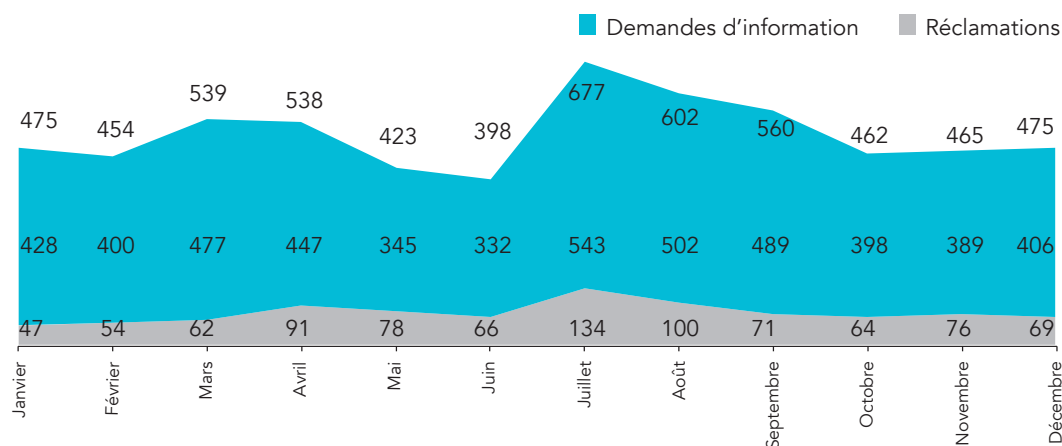
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES REQUÊTES REÇUES EN 2017



Pour les demandes d'information, l'Administration Centrale a été la structure la plus sollicitée (72%), suivie de la Direction Régionale de Casablanca (6%) et du reste des Directions Régionales (moins de 4% chacune). La moyenne annuelle des demandes d'information reçues par structure s'est établie à 515 demandes en 2017.

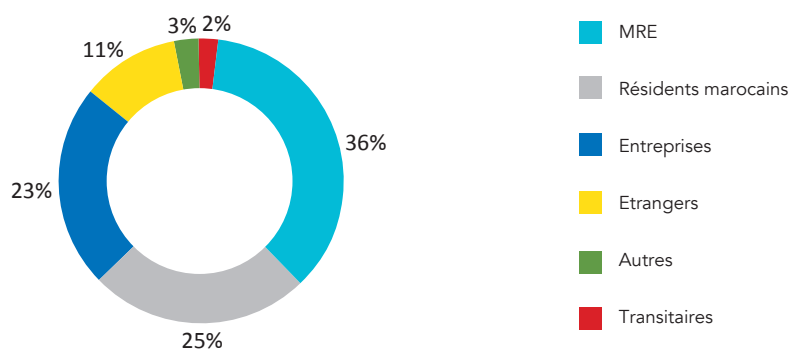
S'agissant des réclamations, la part la plus importante a été reçue par Direction Régionale de Casablanca (29%), suivie de l'Administration Centrale (19%) et de la Direction Régionale de Tanger Méditerranée (13%).

REPARTITION MENSUELLE DES REQUETES REÇUES EN 2017



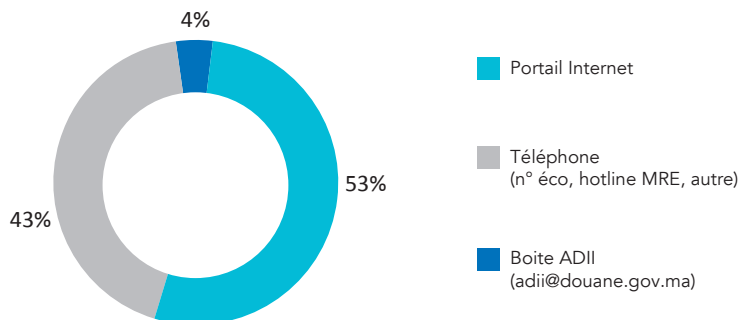
Les pics du nombre des requêtes reçues ont été observés durant la période estivale, avec une reprise en fin d'année.

Répartition des requêtes reçues par profil de requérant en 2017



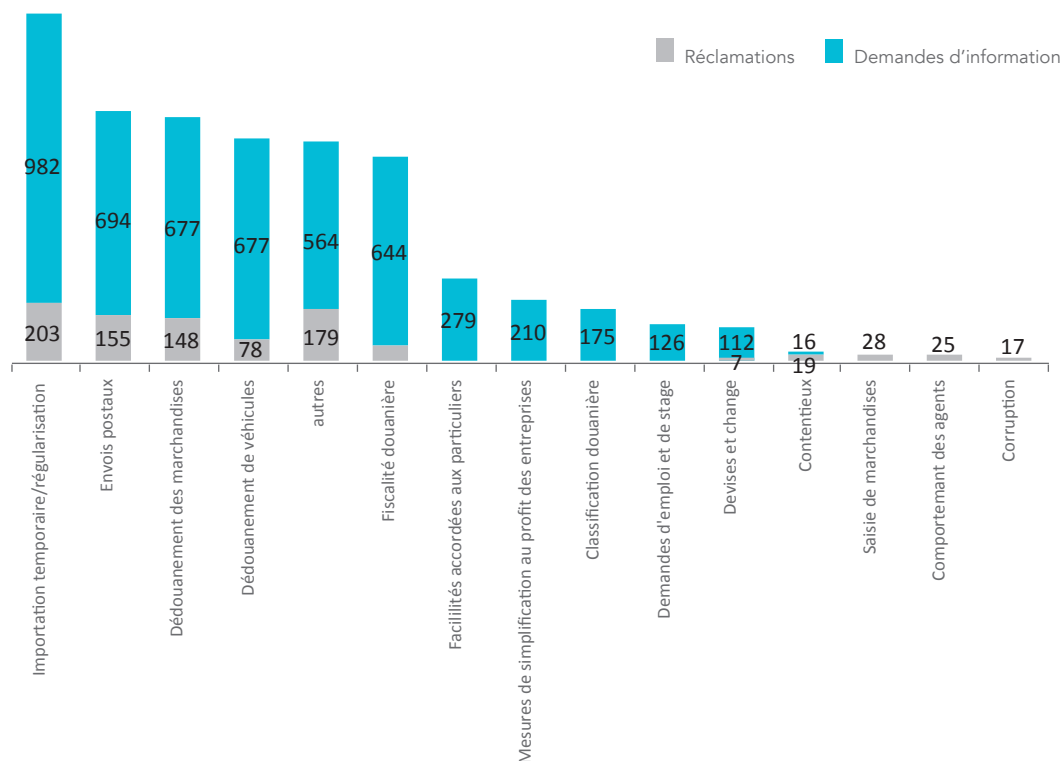
Les MRE sont la population ayant le plus sollicité l'Administration (36%), suivie des résidents marocains (25%) et des entreprises (23%).

Répartition des requêtes reçues par canal en 2017



53% des requêtes ont été reçues par téléphone suivi du portail internet avec 43%.

REPARTITION DES REQUÊTES REÇUES PAR THEME EN 2017



Les thématiques les plus récurrentes sont celles relatives aux questions et doléances concernant les « Importations temporaires et régularisation des véhicules » qui représentent 20% des requêtes reçues, suivies des « Envois postaux » et du « Dédouanement des marchandises » avec 14%.

LES MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS DES MAROCAINS RESIDANT A L'ETRANGER (du 5 Juin au 15 Septembre 2017)

Plus de 2,7 millions de Marocains Résidents à l'Etranger (MRE) ont regagné le Maroc lors de la campagne MRE 2017, en hausse de 6% par rapport à 2016.

Le port de Tanger Med est la porte principale d'entrée pour les MRE suivi de l'aéroport Mohammed V et du port de Nador en 3^{ème} position.

FLUX DES MRE SUR LES SIX DERNIERES ANNEES

Mouvements des MRE entre 2012 et 2017

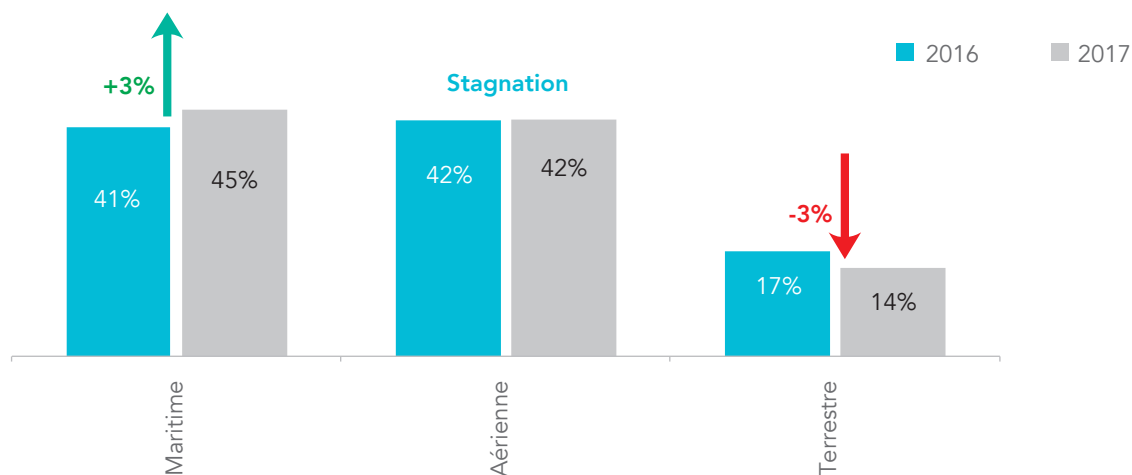
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Var 17/16
Entrées	2 066 849	2 363 571	2 366 702	2 526 770	2 637 321	2 784 961	5,6%
Sorties	1 858 704	2 138 805	2 084 221	2 270 686	2 285 319	2 471 131	8,1%
Total	3 925 553	4 520 079	4 450 923	4 797 456	4 922 640	5 256 092	7%

Le nombre d'entrées de MRE est passé de 2 millions en 2012 à 2,7 millions en 2017, soit une hausse moyenne annuelle de 6%.

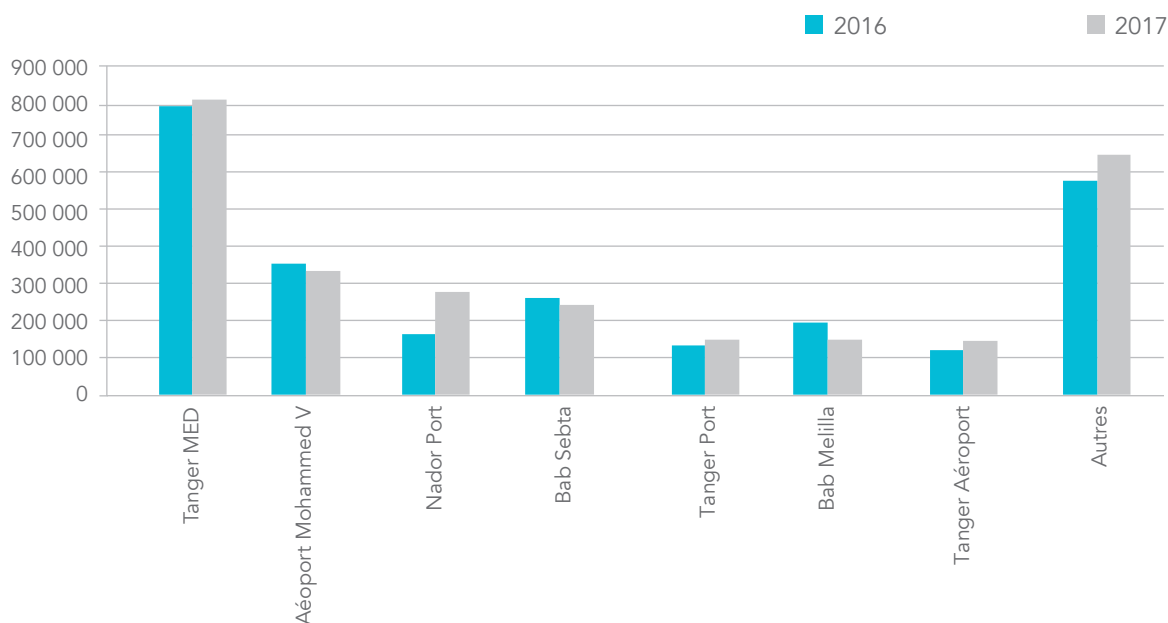
LES POINTS DE PASSAGE

Lors de la campagne 2017, 45% des MRE ont opté pour la voie maritime pour rejoindre le territoire national et 42% ont choisi la voie aérienne. Toutefois, les entrées par voie terrestre ont perdu 3 points par rapport à la campagne 2016 en faveur de la voie maritime (+3 point).

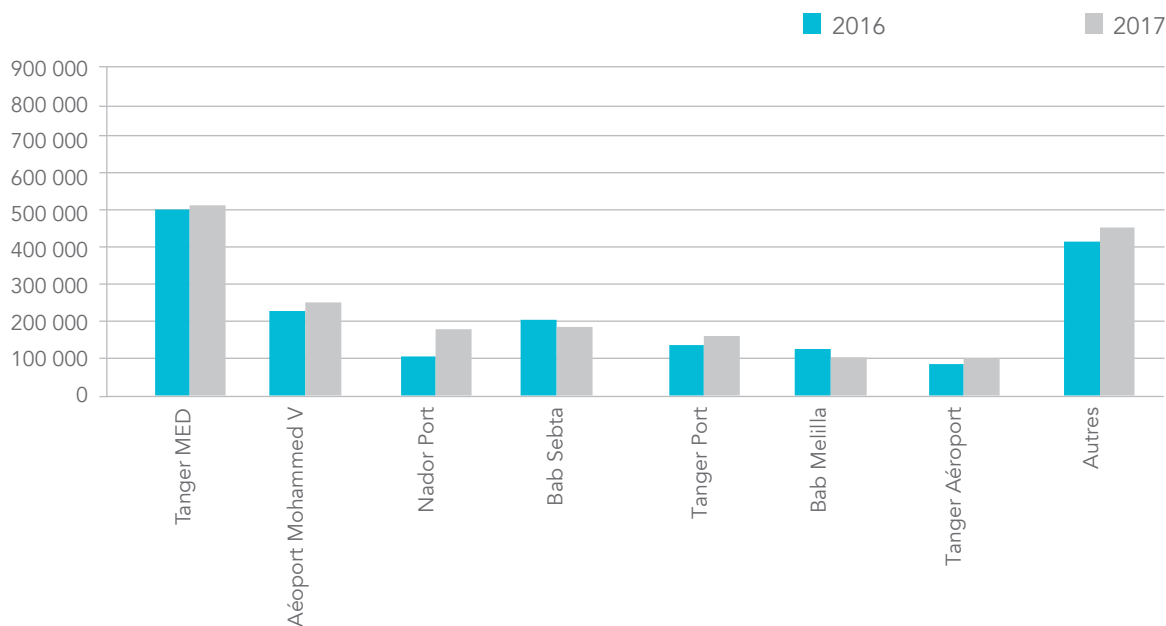
Entrées des MRE par type de voie empruntée entre 2016 et 2017



Mouvement des MRE à l'entrée au cours de la campagne 2017/2016



Mouvement des MRE à la sortie au cours de la campagne 2017/2016



Les entrées par Tanger Med représentent 29% du total des entrées en 2017.

L'aéroport Mohammed V est le principal aéroport d'entrée des MRE avec une part de 12%.

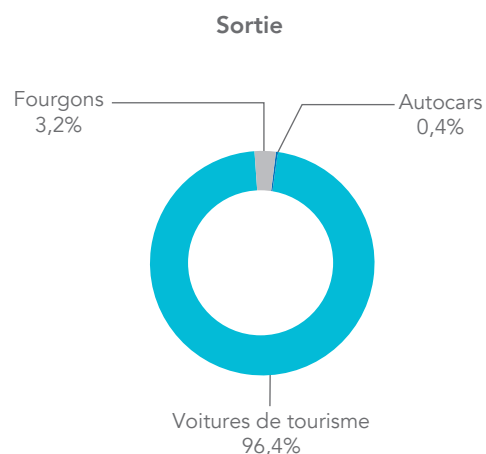
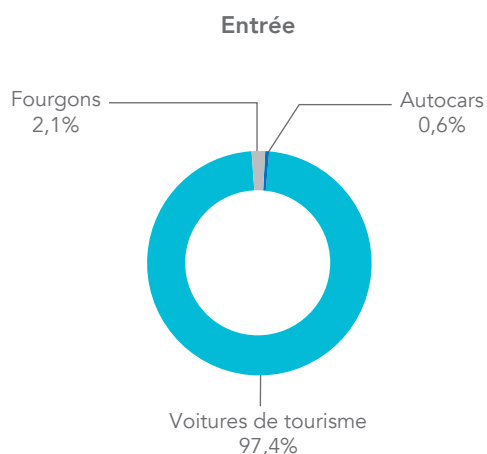
L'examen des entrées par bureau entre 2016 et 2017, laisse apparaître :

- 24% : Baisse des entrées par Bab Melilla
- +73% : Hausse des entrées par le port de Nador
- +27% : Hausse des entrées par l'aéroport Fès-Saïss

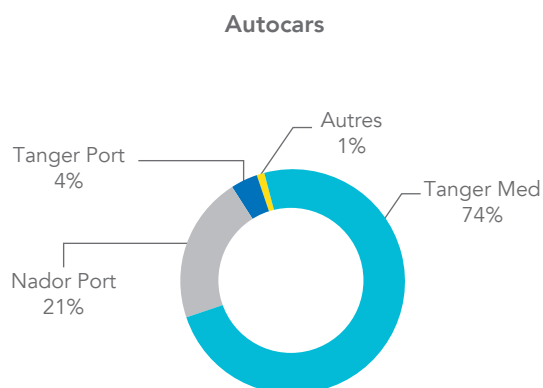
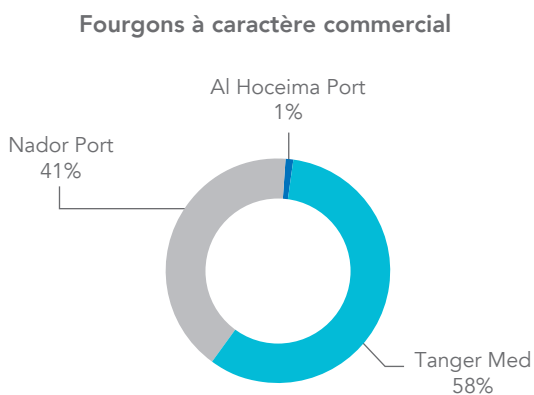
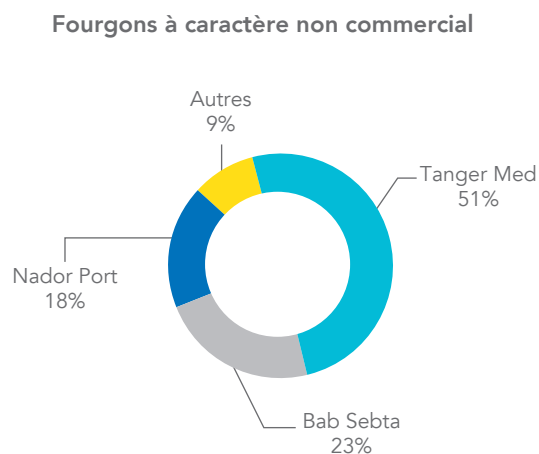
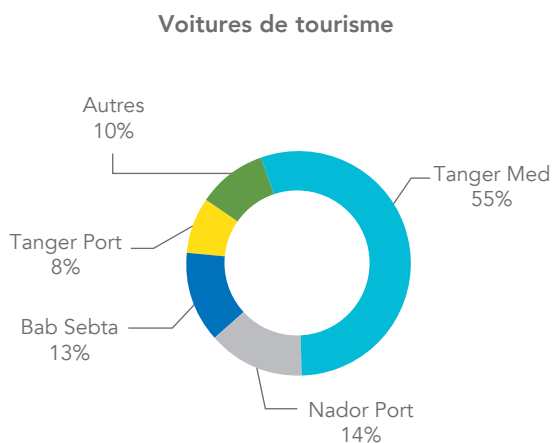
TYPE DE VÉHICULE EMPRUNTÉ PAR LES MRE

La voiture de tourisme est le véhicule le plus emprunté par les MRE avec une part de 96% à l'entrée.

Répartition des véhicules empruntés par les MRE à l'entrée et à la sortie en 2017



Répartition des véhicules empruntés par les MRE par point d'entrée en 2017



LES DÉCLARATIONS ÉTABLIES PAR LES MRE

Les déclarations établies par les MRE lors de la campagne 2017 sont à 82% des T6 Bis.

En termes de droits et taxes, les DUM ont généré 34 MDH soit 55% du total des droits et taxes récoltés lors de la campagne MRE 2017.

Répartition des déclarations établies par les MRE

Type de déclarations	Nombre			Droits et taxes (en MDH)		
	2016	2017	var en %	2016	2017	var en %
DUM	2 273	2 787	23%	34 440	34 329	0%
DO	1 009	589	-42%	16 445	4 903	-70%
T6 Bis	14 129	15 377	9%	19 049	23 407	23%
Total	17 411	18 753	8%	69 935	62 638	-10%
D17	2 808	2 990	6%	36 202	27 034	-25%

DUM : La Déclaration Unique de Marchandises ou Déclaration en détail, est un formulaire par lequel le déclarant communique les informations requises pour procéder au dédouanement des marchandises à l'import ou à l'export au titre d'un régime douanier donné.

DO (Déclaration Occasionnelle) : Déclaration d'importation de marchandises sans caractère commercial établie par les voyageurs.

T6 bis : Quittance de paiement des droits et taxes des marchandises sans caractère commercial importées par les voyageurs.

D17 : Déclaration d'admission temporaire pour véhicule à usage commercial utilisé en trafic routier international.

Le nombre de déclarations effectuées par les MRE a connu une progression de 8% par rapport à la campagne de l'année précédente, soit 18 753 contre 17 411 en 2016.

Le nombre de DO a enregistré un ralentissement essentiellement à Tanger Med (-83%) et à l'aéroport Mohammed V (-36%) générant une baisse des droits et taxes de 70%.

LA MISE A LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME

MISE A LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME PAR TYPE DE VOITURE

En 2017, le nombre des voitures de tourisme mises à la consommation a légèrement progressé de 1% par rapport à 2016, soit 1 304 voitures en plus. Les droits et taxes se sont stabilisés autour de 5,3 MMDH.

Mise à la consommation des voitures de tourisme

	2016	2017*	Ecart	Var.
Voitures neuves importées à l'état monté (C.B.U)				
Nombre d'unités	140 660	143 489	2 829	2%
Valeur en MDH	20 679	21 086	407	2%
Montant des droits et taxes perçus** (MDH)	4 600	4 744	144	3%
Voitures d'occasion				
Nombre total d'unités dédouanées, dont l'âge	14 846	13 321	-1 525	-10%
Age < 1 an	226	183	-43	-19%
1 an <= Age < 3 ans	1 112	1 008	-104	-9%
Age >= 3 ans	13 508	12 130	-1 378	-10%
Bénéficiaire est un retraité MRE***	8 682	8 078	-604	-7%
Montant des droits et taxes perçus (MDH), dont	678,1	588,4	-90	-13%
Bénéficiaire est un retraité MRE*** (MDH)	150	138	-12	-8%
Ensemble des voitures de tourisme				
Nombre d'unités	155 506	156 810	1 304	1%
Montant des droits et taxes perçus en MDH	5 278	5 333	55	1%

(*) : Données provisoires.

(**) : Droits et Taxes estimés.

(***) : Le taux d'abattement pour les retraités MRE est de 90%

En 2017, 91,5% des voitures mises à la consommation ont concerné les voitures neuves évoluant de 2% ou +2 829 unités en plus, suivies des voitures d'occasion avec une part de 8,5%.

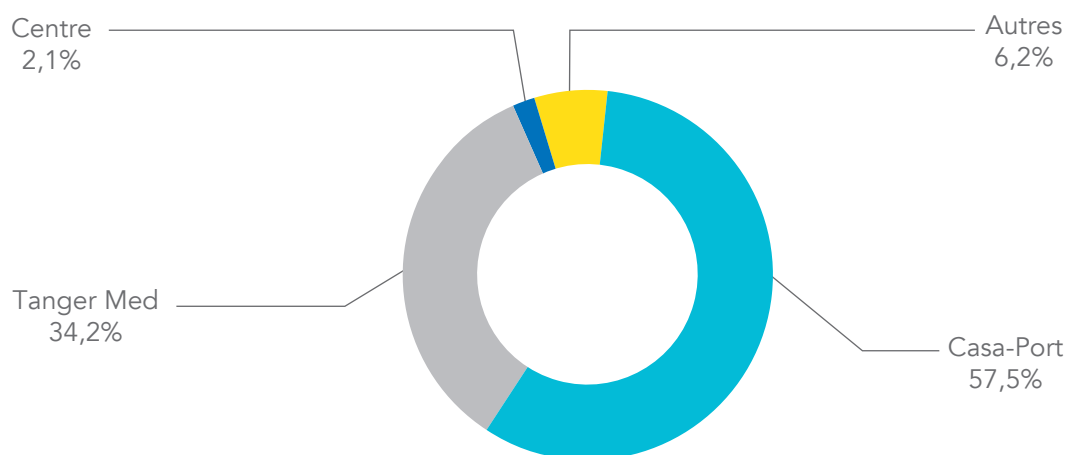
Les voitures d'occasion dédouanées ayant un âge d'une année et plus ont connu une diminution de 10% par rapport à 2016.

Les droits et taxes perçus au titre des voitures d'occasion ont diminué de 13%, découlant de la baisse du nombre de voitures d'occasion dédouanées de 10%.

En 2017, les droits et taxes moyens après dédouanement sont estimés de 33 062 Dhs pour une voiture neuve et de 44 173 Dhs pour une voiture d'occasion.

MISE A LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME PAR DIRECTION REGIONALE

Répartition du nombre de voitures de tourisme dédouanées
par direction régionale en 2017



Casa-Port détient 57,5% du nombre total de voiture de tourisme dédouanées en 2017, suivie de Tanger Med avec une part de 34,2%.

